

bulletin européen

TRIBUNE LIBRE DE L'EUROPEISME

Rome - Mai 1954

L'épopée de Dien Bien Phu a commencé le 20 novembre 1953. Sur la cuvette, alors aux mains des Viets, 150 Dakotas larguent 3 600 parachutistes commandés par le général Gilles. Ils mettent en fuite deux bataillons Viets et établissent les premiers retranchements. Buts de l'opération: reprendre en main le pays Thaï, couper les arrières des divisions ennemies en route vers le Haut Laos et inciter les Viets à exposer dans une bataille décisive leur insaisissable corps de bataille. En un mois Dien Bien Phu se transforme en forteresse composée de plusieurs centres de résistance. Plus de 10 000 hommes sont parachutés avec leurs tanks et leurs canons. Giap commence au début de décembre à concentrer autour de Dien Bien Phu trois divisions d'infanterie et sa division lourde d'artillerie et de génie. Mais les grands combats ne commenceront que trois mois plus tard.

Le 13 mars, l'assaut viet marque le début de la seconde phase de la bataille. Les Viets attaquent à quatre contre un, entourant la cuvette du mur de feu des canons de 105 fournis par les Chinois. Le drame commençait.

Le 4 mai, quatrième assaut du Vietminh, à la faveur des pluies de mousson qui paralysent l'aviation et le 7 mai, chute de la garnison prise dans un étau.

Dien Bien Phu

« L'honneur — disait le petit officier " à moustaches " qui communiquait à travers les murs de la prison avec Rouba-chof, communiste épuré du « Zéro et l'Infini » — l'honneur, un mot que tes pareils ne comprendront jamais... ».

Pour le général de Castries, pour Geneviève de Galard et pour les dix mille hommes qui, pendant six mois ont « tenu » envers et contre tous dans un enfer de feu, ce mot-là valait toutes les souffrances avec, peut-être, la mort au bout.

Les soldats d'occident, cette fois, ont été battus. Mais ils préférèrent cette défaite à la victoire de leur adversaire: victoire matérielle, victoire triste et grise, d'une marée d'esclaves submergeant des hommes. Contre les canons chinois et le cercle de feu des viets, nos parachutistes: l'honneur et l'honneur contre le métal et les robots.

L'honneur ne fait pas partie du credo communiste. Au credo communiste ne figure que ce qui sert la matière. Idéal de journal.

A Dien Bien Phu, la France a jeté par honneur et sans compter le meilleur d'elle-même. Comme toujours, ceux qui n'ont rien perdu ont parlé de sacrifice inutile: ceux qui pleurent savent bien qu'un sacrifice peut être en apparence inutile, mais qu'il n'en est pas moins, librement consenti, la meilleure preuve qu'un homme ou un Pays puisse donner de sa grandeur.

Dans cette Asie hostile et lointaine, comme jadis les Croisés sous le ciel musulman, quelques milliers de soldats français et de légionnaires ont porté le rayonnement de la foi et de l'idéal du monde civilisé. Seuls, ils ont écrit cette épopée que tout Français, au fond du coeur, regrette de n'avoir pas vécue avec eux.

A. PELLEVAULT GINI

MOUVEMENT EUROPEEN

PRÉSIDENTE D'HONNEUR

MM. Konrad ADENAUER, Winston CHURCHILL, Comte R. COUDENHOVE-KALERGI,
Aleide DE GASPERI, Robert SCHUMAN, Paul-Henri SPAAK

Président: Paul-Henri SPAAK

Vice-Présidents: Robert BICHET, Robert BOOTHBY, Hermann PUNDER

Délégué Général à la propagande: André PHILIP

Délégué général aux Affaires Extérieures: Docteur J.-H. RETINGER

Secrétaire Général: Georges REBATTET

Trésorier: Baron René BOËL

COMITÉ INTERNATIONAL

Membres: Délégués des Mouvements affiliés, des Conseils Nationaux et des Organisations Associées

BUREAU EXÉCUTIF INTERNATIONAL

Paul-Henri SPAAK*, Edward BEDDINGTON-BEHRENS, Robert BICHET*, Baron René BOËL*, André FRANÇOIS-PONCET, Henri FRENAY, Ernst FRIEDLAENDER, Enzo GIACCHERO*, Enrique GIRONELLA, Eugen KOGON*, Lord LAYTON, René LHUILLIER, André PHILIP*, Georges REBATTET, J.-H. RETINGER*, Robert BOOTHBY, L.G.A. SCHLICHTING, Karl WISTRAND*.

* Egalement Membre de la Commission Permanente.

COMMISSIONS D'ÉTUDES

	Présidées par:
Groupement Parlementaire International	Edouard HERRIOT
Commission Economique et Sociale	Herman ABS
Commission Juridique	P.-H. TEITGEN
Commission de Propagande	André PHILIP
Commission Culturelle	Salvador de MADARIAGA

MOUVEMENTS AFFILIÉS

Union Européenne des Fédéralistes	E. KOGON, H. FRENAY
Mouvement pour l'Europe Unie	W.-C. CHURCHILL
Mouvement Socialiste pour les E.-U. d'Europe.	A. PHILIP
Ligue Européenne de Coopération Economique	R. BOËL
Nouvelles Equipes Internationales	A. De SCHRIJVER
Conseil Français pour l'Europe Unie	A. FRANÇOIS-PONCET

INSTITUTIONS AUTONOMES

Centre Européen de la Culture (Genève)	Denis de ROUGEMONT, Directeur.
Collège d'Europe (Bruges)	H. BRUGMANS, Recteur.
Commission des Pays de l'Europe Centrale et Orientale	Richard LAW

SECRETARIAT INTERNATIONAL

BRUXELLES: 25, rue de Spa. Tél. 18.58.00.

LES CONSEILS NATIONAUX

ALFRED FRISCH

Le « miracle » du Commerce de l'Est ne saurait remplacer le marché européen unique

Les solutions de rechange sont devenues le jeu de société favori des milieux antieuropéens. Ils en découvrent partout et pour toutes choses. Leur dernière trouvaille est le développement des échanges avec l'Est qui rendrait, paraît-il, inutile une laborieuse unification des marchés européens. Pourquoi donc imposer à des économies non complémentaires le douloureux corset de fer de cet horrible marché commun alors que notre Europe occidentale si fatiguée peut trouver à ses portes mêmes un vaste terrain économique lui garantissant, sans peine ni effort, le plus merveilleux épanouissement? Tout marchait à merveille lorsque l'Est et l'Ouest échangeaient régulièrement leurs produits jusqu'à la deuxième guerre mondiale, tout serait à nouveau parfait dès que ces courants, dits traditionnels, auront été rétablis, grâce à la bonne volonté des Russes, qui semblent être disposés à remplacer la guerre froide par l'amour chaud du commerce.

Les prêtres de l'immobilisme, déguisés en économistes dits distingués, inondent l'aride désert des antieuropéens d'un flot de paroles sur le caractère complémentaire des économies des pays de l'Europe occidentale qui empêcherait à jamais la création d'un marché unique. Cette argumentation méconnaît totalement le problème. Le premier devoir de l'économie européenne n'est pas de trouver des débouchés mais de renforcer sa puissance concurrentielle. Pour y arriver, il faudra réaliser à brève échéance — car le temps presse — une division du travail à l'échelle continentale, peut-être, mais inéluctable, des industries, afin de pouvoir « sortir » des marchandises en grande série (conformément aux méthodes en vigueur aussi bien aux Etats-Unis qu'en Union Soviétique). Que l'on découvre des dé-

bouchés derrière le rideau de fer ou ailleurs ne change rien aux structures européennes. La révolution qui sera à la base de notre sauvetage économique et de l'accroissement futur de nos peuples comporte l'ouverture des frontières et la transformation de notre appareil de production. Que nos économies soient complémentaires ou non, cela n'a, dans l'occurrence, aucune importance. Ainsi, le commerce avec l'Est ne saurait être une « solution de rechange » au marché unique européen.

Dissipons aussi les mirages politiques en mettant en évidence quelques réalités économiques. En 1937, une bonne année d'avant guerre, les exportations de tous les pays membres de l'Organisation Européenne de Coopération Economique (O.E.C.E.) vers l'Est européen, y compris l'Union Soviétique, mais sans la Yougoslavie et la Finlande, se sont élevées à une moyenne mensuelle de 67,3 millions de dollars sur un total de 855,9 millions; soit un peu moins de 8%. En 1949, la meilleure année d'après-guerre, les exportations se sont élevées à 46,6 millions de dollars sur un total de 1.572,3 millions, soit un peu plus de 4%. Les chiffres de 1952 sont respectivement 58,6 millions, 2.269,4 millions et moins de 3%. Les importations en provenance de l'Est représentaient en 1937 mois de 10% du commerce mondial de l'Europe occidentale; en 1948, meilleure année d'après-guerre, 4%, et en 1952, environ 2,5%.

Le retour à la situation d'avant guerre permettrait de porter les exportations vers l'Est d'environ 700 millions de dollars dans toute l'année 1952 à un peu plus de 2.000 millions de dollars. Cela compte sans doute. Mais même si cet objectif pouvait être atteint, l'Est restera pour l'ensemble de l'Europe occidentale un débouché

modeste, n'absorbant que 8% de nos exportations.

La réduction des échanges entre l'Est et l'Ouest n'a pas seulement des raisons politiques, la guerre a transformé les structures économiques. Autrefois, la Pologne, la Hongrie et la Roumanie fournissaient des quantités appréciables de viande, de céréales, de bois, de pétrole, etc. Leurs exportations étaient si considérables que dans le régime de clearing institué par l'Allemagne hitlérienne dans les années 1933 à 1939, ces pays disposaient presque régulièrement d'avoirs bloqués en Allemagne, ce qui les obligeait à acheter des quantités croissantes de marchandises allemandes.

Aujourd'hui, pour une raison mystérieuse, le bois a largement disparu des exportations des pays de l'Est. Presque sans exception, les économies agricoles souffrent de crises chroniques de sous-production. Pour exporter il faut imposer des sacrifices supplémentaires aux populations.

L'EST EST CRUELLEMENT PAUVRE

Quant à la Russie, il y a longtemps qu'elle a cessé d'être le grenier de l'Europe. Tous les grands travaux de défrichement, de reboisement et de mise en valeur de ses terres, annoncés avec tant de publicité dans la période stalinienne, ne lui ont pas permis de porter sa production céréalière à la hauteur des besoins des ses habitants. En comparant des statistiques, on oublie trop facilement que, malgré ses cruelles pertes de guerre, la population de l'Union Soviétique a passé de 170 à plus de 200 millions depuis 1938. En 1953, les exportations soviétiques de céréales ont presque totalement cessé. Les ventes vers la Grande-Bretagne ont diminué de plus de 30 milliards de francs par rapport à 1951-1952 et une modeste promesse de fournis-

res de maïs à la France d'une valeur de deux milliards de francs n'a pu être tenue. Les offres faites ici et là à quelques petits clients sont insignifiantes: on a récemment parlé de 125 000 tonnes de blé pour l'Italie, de 150 000 tonnes pour le Brésil. Encore les expéditions effectives sont-elles, en général, plus faibles. La plupart de ce blé passe d'ailleurs par la Finlande qui l'obtient de l'Union soviétique en paiement de ses importantes fournitures de machines... et aussi de bois.

Il y a une vérité que les communistes cachent avec soin et que les neutralistes ne veulent voir à aucun prix, c'est la pauvreté extrême de tous les pays de l'Est, de la Pologne jusqu'à la Bulgarie et la Chine. Lorsqu'ils affirment à la radio et dans des négociations internationales qu'ils ont des besoins considérables en biens d'équipement et de consommation, les porte-paroles de l'U.R.S.S. et de ses satellites sont parfaitement sincères. Ce n'est pas la volonté d'acheter qui leur manque, mais la contrepartie pour payer les livraisons occidentales. Avec la seule Italie, le commerce soviétique s'est soldé en 1953 par un déficit non réglé de presque 7 milliards de francs, à la même date, la dette commerciale soviétique envers la France s'est élevée à presque trois milliards de francs. La Grande-Bretagne, plus heureuse, a reçu de l'Est pour 40 milliards de francs d'or, de l'argent et du platine. La contrevaletur de ces expéditions servit, dans un large mesure, à l'acquisition de matières premières indispensables, telles que caoutchouc et laine.

Les responsables soviétiques sont d'ailleurs parfaitement conscients de cette pauvreté. Leur programme d'importation de biens de consommation occidentaux ne prévoit, pour 1954, qu'une somme de 100 milliards de francs environ, ce qui est dérisoire et largement inférieur aux importations françaises correspondantes. L'apparition des acheteurs soviétiques sur les principaux marchés de matières premières conserve également un caractère modeste. Ainsi, en 1953-1954, tout de bloc so-

viétique n'a acheté en Australie que pour 10 milliards de francs de laine, soit plus de quatre fois moins que la France seule.

OR. CREDITS OU ILLUSIONS?

Qu'importe la pauvreté économique des l'Est si l'Union Soviétique possède des réserves d'or considérables et si elle est disposée à les utiliser pour prouver au monde capitaliste sa bonne volonté de paix? N'a-t-elle pas commencé à vendre de l'or à Londres et à renforcer ainsi utilement la position du sterling envers le dollar?

Gardons-nous de toute exagération. Personne ne connaît l'importance des stocks d'or soviétique. Ils sont nécessairement beaucoup plus petits que les réserves américaines. D'après des évaluations très optimistes, la production soviétique d'or atteindrait une valeur annuelle de 350 millions de dollars. Selon toute vraisemblance, les réserves globales de Moscou ne dépassent pas 7 milliards de dollars.

Ni la Chine ni les pays satellites ne possèdent de l'or. Pour soutenir avec 800 millions d'habitants une politique mondiale, 7 milliards de dollars en or ne sont pas une somme exorbitante. Il est certain que l'Union Soviétique attache une grande valeur politique et économique à son or et qu'elle n'a nullement l'intention de l'utiliser sans cas d'extrême nécessité à des fins purement commerciales. Ses négociateurs n'ont jamais offert des paiements en or ni à la France ni à l'Italie.

Admettons que les exportations occidentales retrouvent leur pourcentage d'avant guerre, soit deux milliards de dollars par an. Les fournitures du bloc oriental ne pourront alors que péniblement s'élever à un milliard de dollars. Pendant combien de temps l'Union Soviétique sera-t-elle en mesure de couvrir un déficit d'une telle proportion? Dans cette question se résume toute l'illusion d'un commerce réellement prospère et important avec les pays de l'Est.

(«Europa», n. 5, 1954)

La Société Européenne de Culture à Florence

Le Conseil Exécutif de la Société Européenne de Culture s'est réuni le 12 avril à Florence sous la présidence de S. E. le Ministre d'Etat M. Ponti, président de la Société. Les travaux ont duré une semaine et nous signalons parmi les personnalités qui y ont participé: le Professeur Ebel, vice président de la société et recteur de l'Université de Genève, le Professeur Umberto Campagnolo, secrétaire général, les poètes José Carner, Jean Amrouche et Ungaretti, le peintre Gabriele Mucchi, le sénateur Ceschi président du groupe parlementaire démocrate chrétien, le journaliste Ceci Sprigger et de nombreux universitaires italiens et étrangers.

Avant de commencer les travaux, le Professeur Greppi, parlant au nom du maire de Florence, M. La Pira, a souhaité la bienvenue aux congressistes. Puis le Professeur Campagnolo a fait un exposé sur l'activité de la Société et sur les résultats de l'Assemblée de Paris. Il a annoncé la constitution prochaine d'un comité de jeunes intellectuels, appelé «La vie de la culture» et dont les travaux seront consacrés à l'étude du sens de responsabilité sociale et politique des intellectuels.

La prochaine Assemblée de la Société, qui sera la VI^e, aura lieu à Venise au mois d'octobre.

La 81^e session de la C.C.I. à Rome

Voici, comme nous l'avions annoncé, le compte rendu détaillé de la 81^e session du Conseil de la Chambre de Commerce internationale qui a eu lieu à Rome le mois dernier.

Le Conseil de la C.C.I. a tenu un très importante session les 12 et 13 avril à Rome. Les Présidents de 17 Comités Nationaux et plus de 100 hautes personnalités de 26 pays ont participé aux débats présidés par M. Camille Gutt (Ministre d'Etat; Ancien Ministre; Ancien Président, Fonds Monétaire International; Associé - Gérant, Banque Lambert - Bruxelles), en présence de S. E. le Ministre d'Etat Pietro Campilli, Président du Comité National Italien.

LES PROBLEMES ASIATIQUES

Il a été décidé que le prochain Congrès de l'économie Internationale que la C.C.I. représente se tiendrait du 15 au 21 mai 1955, à Tokio, autour du thème général: «Problèmes asiatiques et Progrès mondial».

«Le problème de l'Asie est à trois points de vue un problème mondial», a déclaré M. Hisaakira Kano, Vice-Président de la Cafa (Commission des Affaires d'Asie et d'Extrême-Orient) dans son exposé d'ensemble sur l'économie d'Extrême-Orient.

«C'est la clé de la prospérité mondiale est une harmonieuse coopération entre nations avancées et zones sous développées».

Après avoir déploré que la situation asiatique de 1953 n'ait pas autant progressé que la situation des pays sous-développés en Amérique Latine, M. Kano en attribue la cause au manque de capitaux nécessaires, la transition d'une économie coloniale à une économie nationale n'encourageant pas les investissements étrangers, en raison des expropriations à perte qu'il faut subir au début.

Les fluctuations de prix des produits de base vendus d'Asie

en Europe et en Amérique entraînent des bouleversements que seuls pourraient éviter des achats à long terme.

En fait, la population est si dense et les niveaux de vie si bas que la nourriture même est souvent insuffisante. Une aide est indispensable; le Plan Colombo devrait être vigoureusement appuyé.

Il ne faut pas oublier qu'une Asie pauvre resterait une grave entrave au développement mondial.

Mais la C.C.I. est consciente de ce problème et le Congrès prévu à Tokio montre assez l'intérêt croissant du monde économique pour l'Asie.

LE PLAN COLOMBO

Exposant les grandes lignes du Plan Colombo, le plus remarquable effort de coopération avec les pays asiatiques, Sir Jeremy Raisman, G.C.I.E. K. C. S. I. (Deputy-Chairman, Lloyds Bank Ltd.) indique que «l'immensité de leurs populations et la pauvreté dans laquelle elles vivent sont un défi pour un monde où l'on pense en termes d'unité mondiale et de prospérité indivisible».

Après les ravages de la guerre, de nouveaux gouvernements sont venus et, avec l'indépendance politique, l'espoir d'un rapide changement des conditions de vie.

«Il est vrai en un sens, a déclaré Sir Jeremy, que les grandes idéologies contraires du monde présent se rencontrent en ce point du globe». Ne pas résoudre leurs problèmes serait menacer la paix mondiale.

Mais avant que l'entreprise privée puisse jouer son rôle, les gouvernements doivent fournir une base de développement économique.

Les ministres du Common-

wealth en janvier 1950, assemblés à Colombo, ont reconnu l'importance du problème et décidé l'étude des besoins et ressources de cette région en vue d'un plan de coopération internationale.

Des programmes réalistes de développement économique et d'entraînement technique ont été établis pour six ans avec un budget de 1.900 millions de livres sterling que ne pouvaient financer seuls les pays asiatiques. La moitié environ doit venir de l'extérieur pour aider l'agriculture surtout, mais aussi l'industrie, à se développer.

Si un résultat total ne peut être espéré avant 1957, en mars 1952 on notait déjà certains progrès dus en partie évidemment à la hausse des produits résultant de la situation coréenne.

L'œuvre se poursuit. Après des efforts orientés vers l'agriculture, l'énergie et les transports, elle s'étend à tous les domaines.

Malgré l'énorme accroissement de la production alimentaire, le problème majeur est de répondre aux besoins d'une population croissante.

LE LANGAGE DES CHIFFRES

Une étude très approfondie et remarquable des statistiques relatives aux échanges Europe-Asie a été présentée par le Professeur Carlo Fabrizi (Université de Naples).

A son avis, il ressort de ces statistiques que l'exportation de produits manufacturés de l'Europe donne une contre-valeur encore insuffisante pour payer toutes les matières premières importées d'Asie. Il faut donc pousser les exportations européennes.

Or, la chute des prix a entraîné des mesures restrictives à l'importation en Asie, où les incertitudes politiques rendent plus fréquentes et plus aiguës les oscillations, cependant que la division en plusieurs zones monétaires entrave les échanges

commerciaux sur ce marché qui offre pourtant un énorme potentiel d'achat.

Les premiers problèmes à résoudre sont donc la stabilisation des prix des matières premières et l'ajustement des réajustements monétaires ainsi qu'une meilleure utilisation de ces matières premières asiatiques.

LES EFFORTS AMERICAINS

Un rapport de *Clinton C. Johnson* (Vice-Président, Chemical Bank and Trust Company of New York) a été présenté par le Professeur *Harry* (U.S.A.). Il signale que le programme d'aide du Gouvernement des Etats-Unis à l'Extrême-Orient qui repose sur des bases depuis longtemps établies a totalisé du 1er juillet 1945 jusqu'au 30 septembre 1953 5,7 milliards de dollars répartis entre dix pays d'Extrême-Orient.

En général, cette aide gouvernementale à l'Extrême-Orient tendait à accroître les approvisionnements alimentaires, développer les ressources naturelles, améliorer les transports.

Les investissements américains privés dans quatre grands pays Japon, Philippines, Indonésie et Inde, ont atteint 384 millions de dollars en 1952, soit 2,6 % du total des investissements outre-mer de la même année. On estime que le climat des investissements dans ces pays s'améliorant, les investissements en Extrême-Orient vont augmenter sérieusement. Il serait difficile d'évaluer les millions de dollars que les diverses organisations religieuses ont dépensés pour bâtir des écoles ou des hôpitaux dans ces régions. Elles ont en outre formé des milliers d'infirmières, professeurs, techniciens.

LE POINT DE VUE INDIEN

M. Sudhir Kumar Sen (Managing Director, Khandiwals Ltd.) souligne l'importance du changement d'attitude des pays asiatiques vis-à-vis des investissements privés. A son avis, trois facteurs dominent la situation

actuelle en Extrême-Orient.

Le ralentissement du commerce extérieur et la nécessité d'un réajustement interne ont amené un intérêt croissant pour le développement du commerce multilatéral aussi bien que du commerce en Asie. En second lieu, un apport accru de capitaux et d'assistance technique venant de l'étranger est jugé essentiel. Enfin l'expérience a montré que l'économie de cette région ne peut être saine que si des accords internationaux sur les produits de base se fondent sur des données réelles.

En conclusion *M. Sen* a insisté pour que les problèmes asiatiques soient traités dans un esprit plus réaliste.

LA PHILOSOPHIE DE LA SITUATION

M. Etienne Denis (Président du Comité du Cambodge, du Laos et du Viet-Nam de la

C.C.I.), tout en admettant que les études entreprises par les organisations internationales ont apporté des clartés sur ces problèmes complexes, conseille très vivement de se défier de l'esprit de système que les sciences économiques n'arrivent pas toujours à conjurer. L'important lui paraît être d'étudier ces problèmes sur place. Il se demande si la C.A.F.E.A. (Commission des Affaires d'Asie et d'Extrême-Orient de la C.C.I.) est assez forte, et en même temps, si elle est assez souple pour percevoir la nature des différences existant entre les grands secteurs qui divisent l'Asie.

Il n'y a pas un grand problème de l'Asie commun à ces diverses zones géographiques. Il est seulement vrai de dire que certaines considérations particulières à l'Asie sont valables pour l'ensemble. Il faut donc non seulement accentuer les efforts engagés mais aussi les orienter autrement.

DEUX DECLARATIONS

LA C.C.I. SAISIT L'ECOSOC DU POINT DE VUE DE L'ECONOMIE

Saisissant l'occasion de la Session en cours du Conseil Economique et Social (ECOSOC) à New York, le Conseil de la C.C.I., réuni à Rome les 12 et 13 avril 1954, a saisi les Nations Unies de deux déclarations traitant l'une du développement économique et des investissements privés internationaux, l'autre de la politique économique internationale. Dans une autre déclaration qu'examinera l'ECOSOC lors d'une session ultérieure, la C.C.I. a exprimé les vues des milieux économiques sur un projet d'accord relatif aux pratiques commerciales restrictives, mis au point par un Comité Spécial des Nations Unies.

Invitée à la Conférence de Coordination des Transports Aériens Européens, organisée par l'OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale des Nations Unies) et qui a réuni le 21 avril, à Strasbourg, les représentants de vingt gou-

vernements européens, la C.C.I. a exposé ses vues dans une résolution que le Conseil a également adoptée.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET INVESTISSEMENTS PRIVES INTERNATIONAUX

La C.C.I. dans sa déclaration, recommande instamment que l'ECOSOC se mette à l'œuvre en vue d'élaborer une Convention Internationale sur le traitement équitable des investissements privés internationaux qui pourrait servir de base, soit à un traité multilatéral, soit à une série de traités bilatéraux. La C.C.I. a elle-même soumis déjà comme base de discussion un Code International à ce sujet.

POLITIQUE ECONOMIQUE INTERNATIONALE

Les importantes décisions qui vont être prises par les gouvernements dans les mois à venir vont influencer sur la vie économique du monde entier, pendant plusieurs années peut-être

Dans une déclaration générale sur la politique économique internationale, la C.C.I. exprime les vues concertées des milieux économiques sur deux des principaux sujets actuellement à l'étude: la convertibilité des monnaies et la politique commerciale et tarifaire.

CONVERTIBILITE

La C.C.I. souligne la nécessité d'une action rapide pour rendre librement convertibles les monnaies, au moins des principaux pays commerçants, et avertit du danger de perdre, en intermédiaires une occasion unique d'agir.

La C.C.I. indique ensuite les mesures à prendre pour que la convertibilité soit solidement établie et prête à faire face à toutes les vicissitudes économiques normales.

a) Les pays doivent vivre suivant leurs ressources disponibles réelles.

b) Les facilités ou réserves monétaires doivent être suffisantes pour étayer la convertibilité nouvellement acquise.

c) Une action concertée doit être menée pour abaisser les barrières douanières de tous ordres, l'exemple étant donné par les pays qui ont déjà une monnaie convertible et d'abondantes réserves monétaires.

POLITIQUE COMMERCIALE ET TARIFAIRE

Sur ce point, la C.C.I. insiste particulièrement sur le devoir et l'intérêt qu'ont les pays créateurs d'acheter librement au reste du monde et de donner l'exemple en adoptant des politiques commerciale vraiment libérales.

La C.C.I. demande que l'élimination des restrictions quantitatives soit réclamée plus vigoureusement lorsque la situation de la balance des paiements s'améliorera.

Au sujet de l'abaissement des tarifs douaniers, elle approuve en principe les efforts actuellement tentés par les Parties Contractantes à l'Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce (GATT) pour

trouver une méthode plus radicale, à la fois multilatérale et automatique, en vue d'abaisser les tarifs à un niveau modéré permettant une expansion effective du commerce. La C.C.I. donne ensuite des suggestions précises en vue d'éviter les clauses échappatoires dans les traités de commerce. Elle regrette aussi l'introduction, dans les négociations de politique commerciale et tarifaire, de la notion de normes de travail au sujet de la concurrence étrangère. Elle conclut en insistant sur la nécessité d'une circulation plus libre des personnes et particulièrement de la main d'œuvre si une plus grande liberté commerciale doit être atteinte.

ENTENTES ECONOMIQUES PRIVEES

Dans une brève déclaration commentant un Projet d'Accord International élaboré par un Comité Spécial des Nations Unies en vue d'assurer une surveillance internationale des ententes économiques privées qui pourraient avoir un effet néfaste sur le commerce international, la C.C.I. explique pourquoi elle estime ce projet prématuré et inapplicable dans les conditions présentes.

COORDINATION DES TRANSPORTS AERIENS EUROPEENS

La C.C.I. exprime dans la résolution dont est déjà saisie la Conférence de Strasbourg sa satisfaction d'être appelée à présenter à cette conférence les vues des usagers qu'elle a toujours déclaré devoir être consultés au même titre que les transporteurs lorsqu'il s'agit de coordonner les transports en Europe.

C'est dans le sens d'une libération du transport aérien qu'elle se prononce, estimant que les gouvernements ne doivent pas, par protectionnisme, risquer d'entraver le développement du transport aérien.

Dans le même esprit, elle souscrit à tout effort entrepris pour faciliter le transport aérien et proteste contre les taxes payables par le voyageur dans les aéroports.

Rappelant l'inquiétude qu'avait fait naître, il y a quelques années, un projet d'Autorité Européenne des Transports, elle conclut que la méthode risquant le moins d'étouffer le développement de cette jeune industrie, consiste en arrangements librement consentis entre transporteurs à la lumière de franches discussions avec les usagers.

L'Italie dans la Communauté Européenne et Atlantique

... Tel était le sujet d'un discours qui a été prononcé le 16 mai par le Ministre de la Défense italien, M. Taviani, à Bologne:

« Les deux grandes guerres et le développement vertigineux de la technique militaire, du progrès économique et politique — a dit le Ministre — démontrent que les rapports mondiaux se posent désormais sous des formes nouvelles. L'Union européenne n'est pas seulement l'idéal d'une élite particulièrement sensible et avancée, c'est une nécessité inéluctable si les peuples européens veulent survivre

dans la liberté, la dignité et l'indépendance. Opposer le nationalisme à l'euro-péisme est un argument tendancieux de polémique auquel les communistes ont recours en l'absence d'autres arguments plus convaincants... Autarchie économique et autarchie militaire, souveraineté absolue, neutralisme, ce sont là des utopies dans le monde moderne. Le seul moyen historiquement possible pour garantir aujourd'hui et développer demain les valeurs nationales c'est la Fédération sur le plan économique, militaire, politique, entre les nations libres d'Europe ».

Dulles - Scelba - Piccioni à Milan

C'est dans la splendide villa Carminati di Crenna, à Milan, que s'est déroulée le 4 mai la rencontre du ministre américain des Affaires Etrangères M. Foster Dulles et du Président du Conseil Italien M. Scelba assisté de son Ministre des Affaires Etrangères M. Piccioni.

Du côté italien ont participé également aux conversations l'Ambassadeur M. Vittorio Zoppi et S. E. le Ministre d'Etat M. Canali; du côté américain le Sous-secrétaire d'Etat Mr. Merchant, Mrs Boothe Luce, Ambassadeur des Etats-Unis à Rome et Mr. Durbrow Conseiller de l'Ambassade des Etats-Unis à Rome.

A l'issue de la rencontre le communiqué suivant a été publié:

Le Président du Conseil M. Scelba et le Ministre des Affaires Etrangères M. Piccioni se sont rencontrés le 4 mai avec le Secrétaire d'Etat M. John Foster Dulles dans une villa près de Milan. M. Foster Dulles était assisté de l'Ambassadeur des Etats-Unis à Rome, Mrs Clara Boothe Luce. Durant le cordial entretien, il y a eu un vaste échange de vues sur les aspects de la situation internationale.

Ils ont également discuté des questions d'intérêt réciproque dans le dessein commun de consolider la paix et la sécurité et de stimuler ultérieurement la collaboration internationale. M. Dulles, qui venait de Genève, a profité de l'occasion pour informer le Président du Conseil des Ministres et M. Piccioni des développements de la conférence.

M. Scelba a dit aux journalistes: « Je suis gré à M. Foster Dulles d'avoir accepté mon invitation pour une rencontre aussi brève qu'elle soit, en Italie. Je désire exprimer ma satisfaction pour avoir pu avoir un sincère échange de vues avec l'éminent homme d'Etat américain sur la situation internationale. J'espère qu'une occasion se présentera bientôt pour un plus

long séjour en Italie du Secrétaire d'Etat des Etats-Unis ».

De son côté, M. Dulles a déclaré: « Je suis heureux d'avoir pu m'arrêter en Italie, de retour de la Conférence de Genève. J'ai déjà eu l'occasion de rencontrer M. Piccioni à Paris durant les réunions du Conseil Atlantique, mais c'est la première fois que j'ai le privilège de m'entretenir avec le Premier Ministre Scelba que d'ailleurs je connaissais bien de réputation et avec lequel j'ai eu un utile échange de vues. J'ai l'intention de revenir en Italie pour y séjourner plus longtemps ».

En dépit de la réserve observée par les hommes d'Etat, les journaux italiens ont commenté amplement la rencontre et signalé à cette occasion que les ministres italiens n'auront pas manqué d'aborder le problème de Trieste. Ils observent en outre qu'à ce problème est étroitement lié le Pacte Atlantique puisque, comme l'a affirmé déjà à Paris M. Piccioni, l'Italie s'opposerait décidément à

n'importe quelle transformation dans le sens militaire de l'entente gréco-turco-yougoslave qui représenterait une participation — même indirecte — de la Yougoslavie au Pacte Atlantique, tant que la question triestine n'aura pas été résolue avec justice. Enfin bien que la question de Trieste ne soit pas liée avec la C.E.D., il est indéniable — font remarquer les journaux italiens — qu'une solution satisfaisante pour Trieste faciliterait l'adhésion de l'opinion publique à la ratification du Traité de la C.E.D.: toutes ces considérations ont dû être exposées clairement à Milan, en même temps que les questions économiques qui intéressent l'Italie, et si l'on ne pouvait s'attendre à l'issue de ces conversations à des résultats spectaculaires qui n'étaient pas cherchés, il n'en est pas moins vrai qu'elles auront servi à approfondir la compréhension réciproque et l'amitié qui sont la base fondamentale de toute utile collaboration.

Congrès d'Etudes Economiques et Politiques

A ROME

Le 13 mai s'est ouvert à Rome le Congrès d'Etudes Economiques et Politiques organisé par la C.I.S.L., sur le thème « *Le Progrès Economique et ses aspects sociaux et institutionnels* ». Le Congrès a été ouvert par M. Giulio Pastore qui a souligné dans son discours que, grâce à l'initiative, le mouvement syndical entrait en rapport avec le monde culturel.

Le sous secrétaire d'Etat, M. Ferrari Agradi, à son tour, a parlé de l'active contribution apportée par les syndicats libres au redressement du Pays. « *Le problème italien*, a dit M. Ferrari Agradi, est essentiellement un problème du travail ».

Le Professeur Santoro Passarelli a parlé ensuite au nom du Recteur de l'Université de Rome, M. Papi, et a déclaré que l'Université s'était toujours vivement intéressée aux problèmes syndicaux. Puis le Professeur Francesco Vito, Président du Comité scientifique du Congrès a fait l'exposé de son rapport sur « *Le progrès économique, objectif de politique économique* ». Avant les débats consacré à la discussion de ce rapport, le Professeur Passarelli a souligné l'importance de la thèse soutenue par le Professeur Vito, à savoir que « *le progrès social conditionne le progrès économique, alors que jadis on affirmait le contraire* ».

Parmi les personnalités qui ont participé en grand nombre au Congrès, signalons le Président de la Chambre M. Gronchi, le Maire de Rome et de nombreux parlementaires.

L'Assemblée Parlementaire de la C. E. C. A.

Le 12 mai s'est ouverte à Strasbourg l'Assemblée parlementaire de la Communauté Européenne Charbon Acier.

La délégation italienne était composée des ministres et députés MM. De Gasperi, Pella, Fanfani, La Ma'ja, Malagodi, Simonini, Togni, Selvaggi, Carca, terra: des sénateurs MM. Boggianno-Pico, Amadeo, Carboni, Caron, Guglielmo, Gerini, Perrier, Schiavi, Terragni.

Avant son départ, M. De Gasperi avait déclaré: « La CECA est actuellement la plus solide de toutes les institutions européennes. Nous nous rendons à Strasbourg pour représenter les intérêts italiens dans le secteur charbon-acier. Mais en dehors de ce problème spécifique, existe un autre problème plus vaste qui regarde la coopération internationale: le problème de la paix et de la guerre. On a créé une méthode organique de garantie regardant toute convention politique internationale concrète. Tout comme on est parvenu à réunir le charbon et l'acier pour empêcher le traditionnel conflit économique franco-allemand, de même il faut réussir à réunir les armées pour empêcher les Etats européens de se combattre mutuellement; de même il faut réussir à réunir les forces atomiques pour empêcher qu'une puissance les utilise contre les autres. Voilà que naît une nouvelle forme politique: celle des sociétés supranationales qui garantissent les traités internationaux ».

M. De Gasperi élu président

Le 12 avril, M. De Gasperi a été élu président de l'Assemblée de la Communauté Charbon-Acier. L'élection a eu lieu par acclamations après que le président, M. Schiavi eût donné lecture d'une motion du délé-

gué belge M. Struye, ancien président du Sénat belge où celui-ci proposait le nom de M. De Gasperi comme successeur de M. P. H. Spaak, qui venait de démissionner en raison de sa nomination comme ministre des affaires étrangères de Belgique.

L'enthousiasme unanime avec lequel la proposition a été accueillie est un significatif hommage rendu au parlementaire italien et au grand européiste. M. Schiavi ayant prié M. De Gasperi de prendre place au siège présidentiel, les deux hommes se sont donnés l'accolade au milieu des applaudissements



M. De Gasperi

des 74 parlementaires représentant les 6 Pays de la Communauté.

Après son élection M. De Gasperi a prononcé en italien (langue officielle de la CECA, avec le français, l'allemand et le hollandais) un discours où il a dit notamment:

« En m'appelant à la présidence de cette assemblée qui contrôle la plus heureuse et la plus encourageante des institutions supranationales européennes vous n'avez pu honorer les mérites que je n'ai pas, ni mettre en relief une expérience qui

me fait défaut: je crois, par contre, que vous avez voulu compter sur la foi communautaire qui m'anime. Et, à dire vrai, si tel est le mobile de cette élection je l'accepte humblement comme une nouvelle affirmation de l'engagement commun de persévérer et de progresser sur la voie que de bien plus illustres pionniers ont ouverte. Comment ne pas rappeler ici, le premier, Robert Schuman qui, le 10 août 1950 exposait dans cette assemblée, de façon si simple et si efficace son plan sidérurgique, l'armature — disait-il — de l'édifice que vous, M. Monnet deviez construire... ».

Puis, après avoir évoqué l'ancien président M. Spaak « grand animateur de nos espoirs et courageux interprète de nos décisions » M. De Gasperi a poursuivi: « Je ne veux, pas évoquer l'activité passée de la Communauté ni faire allusion à ses perspectives pour l'avenir... Permettez-moi seulement quelques brèves observations. La Haute Autorité se trouve en face d'une tâche assez difficile car il s'agit de renouveler et de transformer des habitudes séculaires et des intérêts traditionnels. Aussi a-t-elle besoin de l'appui de l'opinion publique, et l'interprète le plus compétent de cette opinion est précisément cette assemblée. Il est donc évident que ses débats constituent le moyen de donner force, autorité et directives à l'organisme exécutif... La communauté si dérangée a montré qu'elle était indispensable du seul fait que son existence diminue et même échappe les possibilités de conflit entre les Etats qui la composent... Quelles que soient les difficultés rencontrées par notre institution dans le domaine technique, elle n'en représente pas moins la méthode nouvelle pour résoudre les problèmes internationaux et garantir la paix ».

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLEE

Le 12 mai, le Président *De Gasperi* a réuni dans son bureau du Palais du Conseil d'Europe les cinq vice présidents de l'Assemblée et les Présidents des commissions. Auparavant *M. De Gasperi* avait eu avec *M. Jean Monnet* Président de la Haute Autorité de la Communauté Charbon Acier, un long et cordial entretien.

Le rapport de *M. Jean Monnet*

M. Jean Monnet a présenté le 13 mai à l'Assemblée le rapport d'activité de la Haute Autorité portant sur la première année de marché commun.

M. Monnet a tout d'abord rappelé la signification du «pool» charbon-acier. «Notre Communauté, a-t-il affirmé, est une réalité vivante. Nos institutions, au cours de l'année écoulée, ont poursuivi leur mission, et le marché commun désormais établi est en développement constant. C'est le commencement de l'Europe. Notre expérience a montré qu'il est possible de la faire et que le moyen en est la mise en commun des ressources et la création d'institutions communes, auxquelles sont consentis des transferts de souveraineté et accordés des pouvoirs de décision. En fin de compte ce commencement de l'Europe a été moins difficile que certains ne le croyaient.

M. Monnet rappelle alors les décisions prises pour supprimer les contingents, les droits de douane, les restrictions à l'attribution de devises, les doubles prix, certaines subventions aux charbons français et les charges imposées aux houilles allemandes. Il évoque les négociations entreprises avec les gouvernements à propos des tarifs de transport et l'existence de cartels ou d'ententes nationales empêchant la concurrence.

«Il n'y a pas, dit-il, de véritable marché commun sur la base des prix établis par des organisations nationales, encore moins sur la base d'achats ou de ventes centralisés par des organisations nationales. Le système actuel de vente de la Ruhr («Georg») ne peut être autorisé dans le cadre du trai-

té, de même que certaines activités du Comptoir belge des charbons.

Après avoir annoncé que le quart du prêt américain (25 millions de dollars) serait affecté à la construction de vingt-cinq mille maisons ouvrières (soit 250 000 francs par maison), le président de la Haute Autorité conclut:

«Entre les Etats-Unis, qui à eux seuls assurent la moitié de la production du monde, la Russie qui progresse et l'Asie maintenant en mouvement, comment l'Europe pourrait-elle se soustraire à la nécessité du changement? Nous n'avons que le choix entre les changements dans lesquels nous serons entraînés et ceux que nous aurons su vouloir et accomplir.»

Le discours de *M. Giuseppe Togni*: Applications sociales du traité

Plusieurs orateurs prirent ensuite la parole, et le discours de *M. Giuseppe Togni*, en particulier, recueillit l'attention des auditeurs, car il souligna que le traité de la Communauté devait avoir, en dehors de ses applications techniques et économiques, une interprétation politique et sociale.

Après avoir exprimé sa satisfaction devant l'affirmation de *M. Monnet* qu'il était nécessaire de renverser les barrières qui s'opposent à la libre circulation de la main d'œuvre, l'orateur affirma: «Nous ne désirons pas, nous autres Italiens, demander des faveurs particulières, mais concourir par la richesse de notre main d'œuvre à la réalisation du progrès des conditions de vie et nous demandons la pleine application des clauses contractuelles.»

M. Fanfani: Coût du travail et maisons ouvrières

M. Fanfani prit ensuite la parole et, exposant les progrès qui restaient à accomplir en matiè-

res de prix de revient et de transports, il ajouta que la libre circulation de la main d'œuvre, si indispensable, ne pourra être réalisée tant que ne seront pas résolus les problèmes de la préparation professionnelle, du contrat-type de travail, de la protection contre les risques du métier. *M. Fanfani* a également souligné la nécessité de pourvoir à la construction de maisons ouvrières.

M. Pella: Le marché unique est indispensable et urgent

Le 14 mai, *M. Pella* prenant la parole, a dit qu'à son avis l'objectif essentiel, le plus urgent, était la réalisation complète du marché unique. Second objectif, a poursuivi *M. Pella*, la politique des investissements et la politique des prêts.

M. Pella n'a pas négligé non plus de parler de la libre circulation de la main d'œuvre, enregistrant avec satisfaction la prochaine réunion d'une conférence intergouvernementale pour résoudre ce problème. Quant au transfert des devises, *M. Pella* estime qu'il est essentiel de proroger la durée de l'Union Européenne des Paiements jusqu'au moment où il sera possible d'instaurer une convertibilité qui permette d'assurer l'équilibre entre les économies des divers Pays.

M. Dominèdò: Libre circulation des capitaux, des marchandises et des travailleurs

Le 18 mai, *M. Dominèdò*, sous secrétaire d'Etat italien, signalait à son tour qu'à la libre circulation des marchandises et des capitaux, doit immanquablement s'ajouter la libre circulation de la main d'œuvre qui, permettant une production accrue et une élévation du niveau de vie, but essentiel de la communauté peut seule permettre la réalisation féconde et complète du marché unique.

MM. Pella et *La Malfa* ont été appelés à faire partie d'une commission de cinq membres ayant pour tâche de rédiger la motion finale des travaux de l'Assemblée.

Parlementaires italiens aux assemblées internationales

Le 5 mai, à la Chambre et au Sénat Italiens ont été élus les représentants de l'Italie aux organismes internationaux de la C.E.C.A. et du Conseil d'Europe. Ces élections auraient dû déjà avoir lieu le 19 décembre dernier, mais avaient dû être différées en raison de l'opposition des partis d'extrême gauche. Cette fois, les partis de gauche firent de nouveau tout leur possible pour les empêcher, mais sans succès. Les objections soulevées par les socialistes et les communistes, procédurales dans la forme, politiques en substance, se basent sur l'argument principal que les partis d'opposition doivent faire eux aussi partie des représentations parlementaires des assemblées internationales (projet de loi avancé par le communiste Giolitti). Les partis de majorité soutiennent au contraire que les assemblées de la Communauté doivent être composées de « constructeurs » de l'Euro-

pe unie. Après de vifs débats, au cours desquels s'affrontèrent les meilleurs orateurs du Parlement, aussi bien au Sénat qu'à la Chambre, l'opposition dut s'avouer battue et l'on put procéder au vote qui, fait significatif, devait inclure plusieurs membres des partis monarchistes.

En voici les résultats:

Chambre: Membres effectifs de l'Assemblée Consultative du Conseil d'Europe: Vittorio Badini Confalonieri (PLI); Ludovico Benvenuti (DC); Giuseppe Bettiol (DC); Giuseppe Codacci Pisanelli (DC); Francesco De Vita (PRI); Guido Gonella (DC); Roberto Lucifero (PNM); Ludovico Montini (DC); Paolo Treves (PSDI).

Substituts: Guido Basile (PLI); Elisabetta Conci (DC); Benedetto Cottone (PNM); Anton Ebner (Groupe Mixte); Antonio Pecoraro (DC); Giancarlo Matteotti (PSDI); Ferdinando Storch (DC); Giuseppe Vedovato (DC); Tommaso Zer-

bi (DC).

Représentants à la C.E.C.A.: Antonio Carcaterra (DC); Alcide De Gasperi (DC); Amintore Fanfani (DC); Ugo La Malfa (PRI); Giovanni Malagodi (PLI); Vincenzo Selvaggi (PNM); Alberto Simonini (PSDI); Giuseppe Pella (DC); Giuseppe Togni (DC).

Sénat: Membres effectifs de la C.E.C.A.: Amedeo (PRI) Boggiano Pico (DC), Carbone (DC); Schiavi (PSDI), Gerini (DC), Perrier (PLI), Gugliemone (DC); Caron Giuseppe (DC); Terragni (PNM).

Membres effectifs de l'Assemblée Consultative du Conseil d'Europe: Santero (DC); Azara (DC); Boggiano Pico (DC); Galletti (DC); Perrier (PLI); Cingolani (DC); Spallucci (PRI); Canevari (PSDI); Paolucci (PNM); Supplenti: Carmagnola (PSDI); Cerulli Irelli (DC); Giardina (DC); De Bosis (DC); Januzzi (DC); Tartufoli (DC); Selvaggi (DC); Turrano (DC); Paolucci (PMI).

Le rapport Van Naters sur la Sarre

La commission politique de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe a accepté, le 27 avril, le rapport Van der Goes Van Naters sur le statut européen de la Sarre, par 17 voix contre 1 et 1 abstention.

Seul le social-démocrate allemand Commer a voté contre l'europeïsation de la Sarre. Le libéral allemand Pfeleiderer s'est abstenu; le Dr Gerstenmaier, porte-parole du parti du chancelier Adenauer, a voté pour, après avoir fait trois réserves.

1^o Cette solution devra être approuvée par la population sarroise au moyen d'un référendum absolument libre;

2^o L'europeïsation de la Sarre ne saurait être envisagée que dans le cadre d'une Europe unifiée;

3^o L'Allemagne doit progres-

sivement bénéficier en Sarre des mêmes avantages économiques que la France.

La commission a accepté d'autre part — avec les voix de tous les députés non allemands — deux propositions du Dr. Heinz Braun, ministre sarrois de la justice, au sujet des partis politiques actuellement interdits;

Pendant une période précédant l'introduction du statut européen tous les partis doivent avoir la possibilité de faire connaître leur opinion. Cette période, dont la longueur pourrait être de douze mois, sera fixée par la conférence internationale.

Après l'entrée en vigueur du statut européen, les partis ne seront plus sujets à autorisation, à moins qu'ils ne cherchent à modifier le statut européen de la Sarre par des moyens non démocratiques.



ESSAI D'INTEGRATION

Fourquoi veut-on « faire » l'Europe? Pour la transformer en un marché commun. Quel est le but visé en réalisant un marché commun européen? L'interconnexion des productions et des besoins des diverses collectivités qui la constituent, afin de niveler, par le haut, le standing de vie des populations européennes et d'accroître les ventes.

Maintenant que le génie de l'homme a pu découvrir les lois qui assurent la maîtrise de l'énergie, produire n'est plus rien. On assiste, tous les jours, à l'apparition de plans destinés à accroître — spectaculairement souvent — la production, alors que le problème est devenu un problème de consommation. C'est sur celle-ci qu'il faut désormais bâtir l'économique, et non plus sur la production elle-même.

Consommation signifiant vente, et l'établissement d'une monnaie unique dans une Europe « intégrée » étant hors de question, tous les efforts pour réaliser cet accroissement intereuropéen des ventes s'avèreront infructueux — même s'il n'y avait plus de douanes — si les monnaies ne s'échangent pas librement entre elles, à moins d'en revenir au troc, ce qui ne serait guère un progrès.

Jusqu'à ce point de notre exposé, nous présumons que tout le monde est d'accord sur les prémisses énoncées.

Dans l'examen des conditions à réaliser pour que l'Europe soit faite, pour que l'intégration européenne soit acquise, on va même plus loin. On déclare franchement que la création d'un tel marché implique la plus grande liberté dans les mouvements des marchandises, des services, des capitaux et des hommes. Le Conseil Central belge de l'Economie vient, par sa part, de confirmer cette thèse dans les conclusions qu'il a formulées, suite à une demande d'examen du problème de la Communauté politique européenne à lui présentée par le Ministère belge des

Affaires Economiques.

Quelle est la doctrine économique qui réalise ces conditions? Seul le libéralisme les remplit.

Sur ce point de notre exposé, nous sommes, cette fois, moins assuré de recueillir une approbation unanime!

Et pourtant, nous nous voyons dans l'obligation d'affirmer — en toute modestie soit dit en passant — que c'est au libéralisme qu'il nous faut retourner, si nous voulons faire l'Europe, mieux si l'on désire augmenter, d'une façon permanente et non artificielle, le standing de vie des populations du monde.

La position est nette et ne peut admettre de contradictions: si l'on tourne le dos au libéralisme, mieux vaut tout de suite abandonner l'idée de faire l'Europe. Le libéralisme, qui a donné au monde, en un siècle, bien plus que toutes les autres expériences réunies, doit demeurer le fondement de l'activité humaine, sous peine d'accidents économiques graves dont les corollaires se présentent régulièrement sous forme de catastrophes se développant de plus en plus à l'échelle mondiale.

Mais, entendons-nous. C'est à un libéralisme nouveau que nous faisons allusion, à un libéralisme qui s'entoure d'interventions destinées à éviter: d'une part, le désordre et la passivité, qui ont caractérisé l'ancien libéralisme — lequel n'a d'ailleurs jamais intégralement fonctionné — et ont créé son tombeau; et, d'autre part, l'« ordre » effrayant des dictatures qui poussent l'intervention au maximum.

Il s'impose donc d'adopter une doctrine libérale qui tient le juste milieu entre les deux extrêmes: à un bout: la passivité ou maximum; à l'autre bout: l'intervention au maximum. Le principe d'une modernisation du libéralisme n'est pas discutable: il faut une intervention, pour éviter les multiples inconvénients causés par le vieux libéralisme qui, déformé dans son

application, a stimulé finalement une sorte de « liberté anarchique ». Au reste, plus personnel ne peut contester à l'Etat ni le droit ni le devoir d'intervenir, lorsque l'intérêt public l'exige. La discussion ne peut porter que sur l'extension à donner à cette intervention ou mieux sur le cadre auquel elle doit se limiter. Car il doit aussi être bien entendu que doit être inexorablement rejetée toute politique étatique, par essence destructive de toutes les activités productrices.

L'intervention ne doit viser que deux objectifs: 1) le maintien des conditions de bases indispensables à son fonctionnement normal et 2) la protection de l'homme contre les excès de l'économique. Elle doit s'adresser aux causes, et non pas aux effets: elle doit viser les quelques grands « leviers de commande » de l'économique, afin de libérer, le plus possible, les autres activités.

Le libéralisme signifie la libre circulation des hommes, des capitaux, des marchandises et des services. Dans nos pays la circulation des hommes est libre; en Belgique, on roule à droite; et non à gauche. Au surplus, maints carrefours sont munis de signaux et de couloirs pour piétons — ceci à l'instar de ce qui existe dans les autres pays d'ailleurs. Ces restrictions de la circulation sont-elles des limitations à celle-ci? Non! Ce sont des règles destinées à la faciliter. Il en va de même avec les libertés prévues par le libéralisme: elles doivent se faire selon certaines règles destinées à faciliter ces mouvements — nous disons « faciliter » et non « diriger ».

Au coeur des « centres de commandement de l'économique, il y a la monnaie.

L'Union Européenne des Paiements (U.E.P.) a facilité et facilite encore les échanges. Nous ne ferons pas ici le procès de cette institution qui eut ses avantages et a, maintenant, en

européen

CLOQUETTE

ION EUROPEENNE

outré, certains inconvénients. Nous nous bornerons à souligner qu'au stade où l'on en est arrivé, une réforme des statuts de l'U.E.P. ne changerait rien au fond du problème européen, lequel est essentiellement un problème d'accroissement des échanges, problème qui ressortit désormais moins à la technique comptable qu'à l'économie pure et, par conséquent, à un de ses « centres de commandement » à savoir la monnaie elle-même.

Ainsi arrivons-nous à la conclusion que, pour faire l'Europe, il faut concevoir un système monétaire commun fonctionnant dans un cadre empreint de libéralisme économique.

Un seul système est capable de remplir cette mission : c'est l'étalon d'or.

Nous nous rendons parfaitement compte que dans les quelques lignes constituant jusqu'à présent cet essai, nous avons porté trois défis à l'opinion courante, le retour à la liberté des échanges, au libéralisme économique et à l'étalon d'or ! Que l'on veuille bien se convaincre que le monde actuel — nous ne visons ici que le monde « libre » — et l'Europe tournent dans un cercle vicieux. La convertibilité des monnaies entre elles est subordonnée à la liberté des échanges. Mais celle-ci est elle-même tout naturellement subordonnée à la connaissance de la valeur que pourront avoir, l'une par rapport à l'autre, les monnaies devenues convertibles. Et cette valeur doit être prévue, au départ, comme étant susceptible de se maintenir pendant un temps théoriquement permanent. En effet, dans le cas contraire, on recourrait, fatalement et de nouveau, aux limitations des échanges, afin de compenser les dégâts faits parmi eux par des modifications de valeurs monétaires.

La convertibilité monétaire générale, si elle ne se réalise pas dans le cadre d'un système monétaire commun, qui impliquerait des règles à suivre dans la con-

duite des affaires économiques des pays, ne changerait pas grandement la face commerciale du monde, pas plus celle de l'Europe restreinte que celle du monde « libre ».

Il n'y a qu'un seul système monétaire international qui ait fait ses preuves en cette matière, c'est l'étalon d'or.

On a fortement critiqué son fonctionnement au cours de la décennie qui a précédé la guerre (1). Cependant, ce n'était pas le régime de l'étalon d'or qu'il fallait incriminer dans les désordres que l'on a connus à cette époque, mais bien l'incroyable emprise de toutes les formules d'économie fermées qui, en isolant presque hermétiquement les pays, n'ont plus permis aucun libre ajustement des niveaux de prix par le canal des échanges de marchandises ou services, sans parler des incessantes complications internationales qui ont créé une atmosphère politique incompatible avec les nivellements indispensables.

Nous entendons dire qu'il est impossible de prévoir une convertibilité monétaire généralisée, qu'il est inutile de concevoir un système monétaire international aussi longtemps que des pays sont en déficit. Parler de la sorte, c'est ignorer que les déficits des balances des comptes sont nécessaires, qu'il y en aura toujours, qu'ils sont les réels moteurs des mouvements commerciaux internationaux. Vouloir attendre qu'il n'y en ait plus, reviendrait à accepter d'attendre la fin du monde !

La place nous manque pour faire une démonstration selon laquelle l'adoption du système monétaire international de l'étalon d'or est devenue possible, mais cela pourra faire l'objet d'un complément à cet « essai ».

Bornons-nous à conclure de celui-ci que l'intégration européenne est essentiellement subordonnée à l'existence de monnaies « saines », qu'une monnaie

saine est, en fait, toujours plus ou moins rattachée à l'or et que l'étalon d'or, avec quelques variantes de détail de ses caractéristiques d'avant-guerre, peut tout naturellement reprendre sa place dans les disciplines intelligentes entre les nations.

Lorsque l'on suggère, ainsi que cela fut dit à la toute récente Conférence Economique Européenne de Westminster, qu'avant de « faire l'Europe », il faut d'abord procéder : à la coordination des règlements de change entre les quinze pays intéressés, de telle sorte que ceux-ci constituent en pratique une zone unifiée vis à vis des pays tiers ; à la réalisation d'une égalité suffisante du pouvoir d'achat des monnaies de ces pays ; à l'établissement d'une politique d'inspiration commune en matière économique et financière ; enfin, à la levée graduelle des entraves aux mouvements des capitaux ; on n'est pas loin de dire qu'il faut donner à l'Europe intégrée un système monétaire commun. L'étalon d'or a le mérite d'abord d'en être un et ensuite de prévoir des réponses toutes trouvées à ces divers problèmes — dont le seul énoncé est troublant — parce que le système de l'étalon d'or signifie la disparition de toutes les mesures tendant directement ou indirectement à la protection des divers marchés nationaux.

L'Europe ne peut se faire sans une totale liberté des échanges et un système monétaire commun. Le libéralisme économique international (modernisé) et le système monétaire de l'étalon d'or (retouché), à eux deux, peuvent effectivement la faire.

(1) « La crise de l'étalon-or », par « La Renaissance du Livre », Bruxelles, 1935.

(2) « Le rattachement du franc belge à la Livre Sterling », par Ludovic E. Cloquette, Ecole des Sciences Commerciales et Economiques de l'Université de Louvain, 1935.

MOUVEMENT EUROPEEN

La Conférence Interparlementaire

Le 22 avril s'est ouvert à Paris au palais du Luxembourg l'assemblée du Conseil parlementaire européen, qui groupait deux cent quatre-vingts députés ou sénateurs appartenant aux quinze nations de la « Grande Europe », ainsi qu'à l'Autriche et à la Suisse.

Le Conseil parlementaire a été constitué en 1952 par la fusion de l'Union parlementaire européenne (qui s'était donné pour but de préparer l'opinion à l'idée de l'unification européenne) et du groupe interparlementaire du Mouvement européen.

Les travaux du Conseil, qui ont duré jusqu'au 24, ont porté sur l'économie, la politique et la civilisation européennes. M. Jean Monnet, président de la Haute Autorité de la Communauté charbon-acier, devait traiter la partie économique.

On entendit MM. Georges Bidault, Hallstein, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères d'Allemagne; Nutting, sous-secrétaire d'Etat au Foreign Office; Lange, ministre des affaires étrangères de Norvège; Léon Marchal, secrétaire général du Conseil de l'Europe; Salvador de Madariaga, ancien président de la S.D.N., Ole Bjorn Kraft, ancien ministre des affaires étrangères de Danemark; Henri Perret, président du Conseil national suisse; Antoine Pinay, Guy Mollet, Alcide De Gasperi etc...

M. Monnerville : nous voulons une Europe qui sorte du cœur des peuples

M. Gaston Monnerville a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue aux délégués. « L'Europe, a dit le président du Conseil de la République, ne doit naître ni de l'inquiétude ni du désarroi. L'Europe que nous voulons n'est ni une Europe de circonstance ni une Europe d'occasion. Nous voulons une Europe qui sorte de

l'adhésion non seulement de l'esprit, mais du cœur des peuples de tous les pays qui la forment...

M. De Gasperi : l'organisation de la Paix ne peut être l'œuvre de toutes les catégories sociales

M. De Gasperi, président du Conseil parlementaire européen, prononça ensuite le discours d'ouverture.

L'ancien premier ministre italien rappelle tout le chemin parcouru depuis l'armistice. « Une large compréhension et une amitié, mutuelles, dit-il, ont remplacé les rivalités passées. » Il démontre encore que l'organisation de la paix ne peut être que l'œuvre de toutes les catégories sociales et non pas de la classe ouvrière exclusivement. « Mais il n'empêche, dit-il, que la machine démocratique tournerait à vide si la structure sociale n'était pénétrée davantage par la participation populaire. »

Lord Layton appelle l'attention des délégués sur les perspectives tragiques qu'ouvrent les progrès de l'arme atomique, puis critique le fonctionnement du comité des ministres qui, selon lui, n'a pas joué le rôle de cabinet européen.

Enfin M. de la Vallée-Poussin félicite M. Bidault de ses efforts pour la réalisation de l'Europe et rend hommage aux combattants de Dien-Bien-Phu: « C'est le sang français qui coule, dit-il, mais c'est notre paix à tous qu'on défend là-bas. »

Les exposés de MM. Pella et Marjolin : une conscience militaire européenne

M. Pella a tenu tout d'abord à situer l'économie européenne dans le monde. Dans ce domaine l'interdépendance des conti-

nents est une vérité première.

Actuellement les échanges ont diminué, les prix de gros sont en baisse, et les revenus se développent; cependant un large déséquilibre persiste dans le domaine agricole.

M. Pella ne manque pas de souligner le rôle déterminant de la conjoncture nord-américaine sur l'économie européenne, et l'orateur définit les éléments nécessaires pour établir sur des bases solides et durables les rapports économiques entre l'Europe et l'Amérique:

1^o Augmentation multilatérale des échanges dont les pays européens pourraient profiter, en particulier par le libéralisme des importations aux Etats-Unis;

2^o Développement des investissements américains privés;

3^o Continuation des prêts à moyen ou long terme gratuits ou à taux réduits.

M. Pella se prononce pour l'élargissement des marchés du monde occidental, sans exclure des échanges plus étendus avec les pays asiatiques et l'Europe orientale.

M. Marjolin : la France a été l'obstacle à une libération plus étendue des échanges

M. Marjolin, qui parle ensuite, expose les principes généraux sur lesquels est fondée l'Organisation européenne de coopération économique, dont il est le secrétaire général. Ce sont:

1^o La nécessité d'une action concertée de la part de tous les pays membres en vue d'une expansion continue de l'économie;

2^o Le caractère indispensable d'une association étroite avec les Etats-Unis, le Canada et le Commonwealth;

3^o La responsabilité première des Parlements et des gouvernements nationaux.

Échanges commerciaux avec l'Amérique et les pays de l'Est

M. Harold Wilson, traitant des échanges commerciaux entre l'Est et l'Ouest, a rappelé l'importance qu'ils avaient dans l'économie européenne d'avant guerre; après avoir indiqué qu'ils n'avaient repris, au ralenti, qu'en 1947-1948, il a étudié plus particulièrement les relations commerciales anglo-russes en insistant sur la prudence avec laquelle doivent être choisis, du point de vue « stratégique », les produits à exporter.

M. André Philip ancien député socialiste, ancien ministre, évoque divers aspects des relations économiques de l'Europe avec les Etats-Unis et déclare: « Nous ne pouvons reprocher aux Etats-Unis de détenir la moitié du potentiel de production mondiale. Ce que nous devons déplorer c'est de n'avoir pas su organiser l'autre moitié. » Puis il indique les conditions du développement du marché européen: 1° assurer sa stabilité par une meilleure adaptation des prix et des conditions de travail; 2° établir un système mondial d'investissements; 3° inviter les Etats-Unis à ouvrir davantage leurs portes aux importations.

M. La Malfa, ancien ministre italien de l'économie nationale, formule des objections à une éventuelle convertibilité des monnaies dans le cadre européen. « Une conséquence à envisager, assure-t-il, serait le retrait de l'Allemagne des communautés européennes. »

M. Maccas (Grèce) réclame la création d'un organisme qui prenne en main les investissements publics dans les pays européens les plus faibles et jouerait à leur égard le même rôle que le plan Marshall.

La politique générale

Le débat de politique générale qui a occupé les deux dernières séances de la conférence interparlementaire européenne a été d'un grande ampleur. Les orateurs, nombreux, ont abordé la plupart des difficultés qui se

posent actuellement en Europe sans cependant en pousser l'étude à fond, le temps manquant pour de plus longs développements.

En l'absence de M. P. H. Spaak, c'est M. Guy Mollet qui a ouvert, le débat de politique générale au Conseil parlementaire européen, dont les travaux se sont achevés le 24 avril.

M. Guy Mollet: une Europe unie et indépendante serait un gage de paix

Le secrétaire général du parti socialiste rappelle les principes qui sont à la base de l'association européenne: acceptation de l'arbitrage en cas de différend, garanties contre toute agression éventuelle, interdiction aux plus puissants d'imposer leur expansionnisme. L'U.R.S.S. et les Etats-Unis acceptent-ils ces principes?

Passant à la question allemande, l'orateur élimine les solutions qui tendraient à revenir à des moyens ayant fait faillite dans le passé. Il s'oppose aussi à la conception russe de la neutralisation de l'Allemagne et se prononce pour l'intégration de nos voisins dans une Europe composée de toutes les Nations libres.

M. Nutting: si la guerre éclatait, la Grande Bretagne ne serait pas avec l'Europe mais dans l'Europe

L'intervention de M. Nutting, sous-secrétaire d'Etat au Foreign Office, porte presque exclusivement sur le problème allemand.

M. Nutting défend ensuite longuement l'idée de la C.E.D., que la France a acceptée à la conférence de Washington.

Le ministre anglais précise en terminant la position de son gouvernement, qui se trouve associé à la C.E.D. sans en être membre.

M. De Coudenhove-Kalergi: une conférence à cinq pour terminer la guerre froide

« ...Pour accomplir sa mission, dit M. de Coudenhove-Kalergi, l'Europe devrait prendre l'initiative d'une conférence à cinq destinée à terminer la guerre froide sur le plan politique, militaire, économique et moral. Cette conférence de paix serait donc saisie des questions politiques et économiques de l'Europe et de l'Asie; du problème atomique, du désarmement, de la suppression du rideau de fer et de la réorganisation de l'O.N.U.

M. Erler (Allemagne) a attiré l'attention sur l'importance primordiale des problèmes économiques.

Le nouveau Bureau

Le Conseil parlementaire européen a d'autre part désigné son nouveau bureau, ainsi composé:

Président: M. Bchy (Belgique); vice-présidents: MM. von Brentano (Allemagne), de Péllice (France), Jacobsen (Danemark), Hynd (Grande-Bretagne), Léon Maccas (Grèce), Guy Mollet (France), Santero (Italie) de la Vallée-Poussin (Belgique).

Parlementaires Italiens à la conférence

On. Agrimi Alessandro; On. Amatucci Alfredo; On. Bardanzellu Giorgio; On. Brusasca Giuseppe; On. Bucciarelli-Ducci Brunetto; On. Sen. Buizza Angelo; On. Cafiero Raffaele; On. Sen. Caron Giuseppe; On. Cervone Vittorio; On. Sen. Ciasca Raffaele; On. Colitto Francesco; On. De Bosio Francesco; On. Di Bernardi Nicolò; On. De Gasperi Alcide; On. Sen. Gerini Alessandro; On. Gorini

Natale; On. La Malfa Ugo; On. Larussa Domenico; On. Pella Giuseppe; On. Sen. Riccio Mario; On. Rossi Paolo; On. Sen. Rubinacci Leopoldo; On. Sartor Domenico; On. Scarascia Carlo; On. Sen. Schiavone Domenico; On. Sedati Giacomo; On. Simonini Alberto; On. Sen. Vaccaro Nicola; On. Vedovato Giuseppe; On. Villa Ruggero; On. Sen. Zeitoli Ennio.

LA CONFERENCE DE GENEVE

On sait que la Conférence de Genève s'est ouverte le 27 avril et qu'elle a pour objectif principal le règlement des questions regardant la situation internationale dans les Pays du Sud-Est Asiatique. Y participent les délégations des Etats-Unis Foster Dulles, de Grande Bretagne Eden, de France Bidault, de la Corée du Nord, de la Corée du Sud, de Chine, de Russie (Molotov et Gromyko), du Viet Nam, du Laos et du Cambodge, du Siam, les représentants de l'Ethiopie, de la Grèce etc... Les langues officielles sont le français, l'anglais, le chinois et le coréen.

La conférence, sur laquelle est venue se greffer une conférence indochinoise, a connu des hauts et des bas, des alternatives d'espoir et de découragement. Dès les premiers jours, en marge de la conférence M. Georges Bidault, avait lancé un appel pour une trêve permettant d'évacuer les blessés de Dien Bien Phu, où la bataille faisait encore rage.

VERS LA PAIX EN INDOCHINE?

En attendant de connaître les résultats définitifs de la Conférence dont il nous est malheureusement impossible de parler ici en détail, tant ont été complexes les débats et les problèmes qu'elle a soulevés, signalons qu'à la fin du mois de mai, un bilan provisoire établi par M. Bidault se révélait assez encourageant, et que le Vietnam avançait des propositions concrètes pour la cessation des hostilités en Indochine.

Voici le texte des propositions présentées par M. Pham Van Dong (Vietnam) :

« La délégation a indiqué qu'après cessation des hostilités les avions français ne doivent pas survoler le territoire de la République démocratique du Vietnam ni, par conséquent, être utilisés à des fins de renseignements.

» Les navires de guerre français ne doivent pas pénétrer dans les eaux territoriales de

la République démocratique du Vietnam.

» La délégation a expliqué qu'en ce qui concerne les troupes régulières elle estimait que la fixation des zones de leur dislocation constituait le problème crucial.

» De l'avis de la délégation de la République démocratique du Vietnam le problème des zones dans les trois Etats d'Indochine devra être réglé sur la base d'un échange de territoires — de manière à créer des territoires remembrés — de préférence à tout système d'enclaves.

» Lors de l'échange des territoires il importera de tenir compte de leur situation stratégique et politique, de leur étendue, de l'importance de leur population et des conditions économiques. Il est nécessaire d'autre part que chaque territoire représente dans une certaine mesure un tout économique.

» D'après les mêmes renseignements, poursuit l'agence Tass, la délégation de la République démocratique du Vietnam a déclaré qu'elle estimait acceptable la proposition de la

délégation française concernant, la fixation des zones démilitarisées. Ces zones doivent, dans la mesure du possible, suivre des limites naturelles, ce qui permettrait de tracer des frontières précises.

« Chaque parti administrera un territoire correspondant jusqu'au moment où ce territoire sera évacué par les dernières formations de ses troupes. A partir de ce moment le territoire en question passera sous le contrôle de l'administration de l'autre partie. Chacune des parties procédera à la dislocation de ses troupes dans ses propres zones, de la manière qui lui paraîtra la meilleure. Cela se rapporte à toutes les armes, y compris la police.

» On a appris enfin, écrit en conclusion l'agence Tass, que la délégation de la République démocratique du Vietnam a proposé de convoquer, en vue d'une cessation plus prompte des hostilités, une conférence de représentants des commandements des deux parties, afin de discuter les conditions concrètes de l'accord sur la cessation des hostilités. »

LE CONSEIL D'EUROPE A 5 ANS

Il y a cinq ans, le statut du Conseil de l'Europe, première institution politique européenne, était signé à Westminster. Cet anniversaire vient d'être célébré par tous les pays membres du Conseil de l'Europe.

Dans un discours radiodiffusé prononcé à cette occasion, M. Georges Bidault après avoir retracé les étapes de l'idée européenne, a déclaré :

« L'Europe que nous avons commencée à Strasbourg n'est dirigée contre personne et ne menace aucun pays. Son but est d'unir et non de diviser ».

A Strasbourg, ou les couleurs des quinze pays membres du Conseil flottent devant la Maison de l'Europe, M. Léon Marchal, secrétaire général du Conseil, a, dans un discours radiodiffusé, fait le bilan de ces cinq années. Il a notamment déclaré :

« Certains, je le sais, qui souhaiteraient que l'unité prit une forme organique, trouvent que c'est trop peu. C'est sans doute beaucoup moins que ce que l'on avait espéré pouvoir faire. C'est certainement beaucoup mieux que ce qui a été fait auparavant ».

Enfin, le chancelier Adenauer a déclaré à Bonn qu'en dépit des critiques dont il a été l'objet, le Conseil a réalisé des choses utiles dans les domaines de l'économie, de la vie sociale, de la culture et de la science.

Dien Bien Phu...

est tombée le 7 mai après une héroïque résistance...

Hommage de l'Amérique...

Voici le texte de l'émouvant message que le président Eisenhower a adressé au président Coty :

L'héroïsme et la résistance de la vaillante garnison de Dien-Bien-Phu ont été une inspiration pour le monde libre tout entier. Leur esprit de sacrifice et la qualité de leur résistance ont été si grands que cette bataille restera à jamais un symbole de la détermination du monde libre de résister à l'agression dictatoriale, de maintenir son droit à disposer de son destin, et de sa volonté de servir la dignité humaine. La France a déjà subi des défaites temporaires dans le passé, mais elle a toujours fini par triompher et elle a gardé sa place parmi les nations dirigeantes du monde libre, lorsqu'il s'est agi de rendre plus fécondes les vies des hommes. Ceux qui ont combattu, ceux qui ont souffert ou qui sont tombés à Dien-Bien-Phu doivent savoir qu'aucun de leurs sacrifices n'a été vain; que le monde libre restera fidèle aux causes pour lesquelles ils ont combattu avec tant de noblesse.

... de l'Italie

Le Président du Conseil italien, M. Scelba, a envoyé au Président du Conseil français, M. Laniel, le télégramme suivant :

« Le Gouvernement et la Nation Italienne, expriment leur émotion et leur admiration et sont présents par le pensée aux côtés des héroïques défenseurs de Dien Bien Phu qui se sont sacrifiés pour l'idéal commun à tous les peuples libres. L'exemple de leur longue et courageuse résistance ne peut que renforcer en nous tous la détermination de nous opposer fermement à

toute agression qui menace l'indépendance des peuples et les droits fondamentaux de l'humanité. Permettez moi d'ajouter l'expression de ma plus sincère et plus profonde sympathie.

De son côté, le ministre des affaires étrangères M. Piccioni a envoyé un message de solidarité au ministre des affaires étrangères français M. Bidault.

... de l'Angleterre

A Londres, le Premier britannique, Sir Winston Churchill a exprimé son admiration, dans une déclaration officielle, pour « l'héroïque résistance » de la garnison de Dien Bien Phu. La déclaration conclut : « La fin de l'héroïque résistance des défenseurs de Dien Bien Phu suscite la sympathie admirative de tout le peuple britannique. La longue et valeureuse défense rentre dans les meilleures traditions de l'armée française et a été un exemple pour tout le monde libre ».

... de l'Allemagne occidentale

Le Chancelier d'Allemagne M. Adenauer a déclaré que « l'héroïque résistance des défenseurs de la forteresse française n'a pas été seulement une bataille pour la France, mais une bataille pour le monde libre tout entier ».

Foster Dulles

Dans un discours radiodiffusé et télévisé, M. Foster Dulles a déclaré que « la question d'une possibilité d'une participation des Etats-Unis aux combats qui se poursuivent en Indochine doit être prise en considération ».

Il a précisé cependant que la situation en Indochine est beaucoup plus complexe que celle qui prévalait en Corée au moment de la décision d'intervention des Etats-Unis :

« Les conditions actuelles en Indochine ne permettent pas aux Etats-Unis de participer à la lutte avec leurs forces armées ».

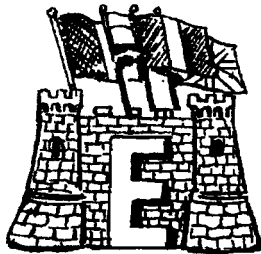
APPEL AU CONGRES

Le secrétaire d'Etat a poursuivi :

« Le Congrès doit être pleinement associé à des engagements américains qui pourraient comporter l'usage de forces armées. Seul le Congrès peut déclarer la guerre. Le président Eisenhower a souligné à maintes reprises qu'il ne prendrait pas de décision militaire en Indochine sans le soutien du Congrès. En outre, il a clairement signifié qu'il ne solliciterait pas ce soutien à moins que, dans son jugement, il n'existe un effort collectif fondé sur une véritable unité de but pour la défense d'intérêts vitaux ».

VERS DES GRAVES ENGAGEMENTS?...

« Cela, a poursuivi M. Dulles, pourrait entraîner pour nous tous, des engagements graves. Les peuples libres ne resteront jamais libres à moins qu'ils ne soient prêts à combattre pour leurs intérêts vitaux. En outre, les intérêts vitaux ne peuvent plus être protégés seulement par des défenses locales. La clé d'une défense efficace et de la prévention de l'attaque est l'association pour la défense mutuelle. C'est précisément ce que les Etats-Unis recherchent dans le Sud-Est asiatique ».



Session "Eclair" de l'OTAN

Les 24 et 25 avril a eu lieu à Paris sous la présidence de M. Georges Bidault, une « session-éclair » de l'O.T.A.N. à l'issue de laquelle a été publié le communiqué suivant :

1^o Au cours de la session ministérielle qui s'est tenue aujourd'hui, à Paris, cinq ans après la signature du traité, le Conseil de l'Atlantique nord, après avoir passé en revue les activités de l'organisation, a examiné la situation internationale actuelle et procédé à des échanges de vues sur les problèmes d'intérêt commun. Les ministres des affaires étrangères des pays membres assistaient à celle réunion que présidait M. Bidault;

2^o Lord Ismay, secrétaire général de l'O.T.A.N., vice-président du conseil de l'Atlantique nord, a rendu compte de l'activité de l'organisation. Son rapport a souligné la coopération efficace qui se développe au sein de l'alliance. Coopération qui dépasse les obligations formellement contractées par les gouvernements signataires. Les ministres des affaires étrangères ont saisi cette occasion pour réaffirmer que leur association au sein de l'alliance atlantique constitue l'élément fondamental de la politique de leurs gouvernements respectifs. Rappelant les buts défensifs et pacifiques du traité, ils ont affirmé leur résolution de maintenir et de développer l'alliance, qui n'assure pas seulement la défense collective de leurs peuples, mais constitue également une association durable destinée à préserver dans tous les domaines l'unité d'action et la coopération des Etats membres;

3^o Le conseil, après avoir examiné l'évolution de la situation internationale depuis sa dernière réunion, a estimé que rien ne semblait indiquer un changement dans les objectifs ultimes de l'Union soviétique et a constaté que la puissance militaire de l'U.R.S.S. et de ses

satellites n'a cessé de croître. En conséquence le conseil a affirmé de nouveau la nécessité pour les peuples libres de rester vigilants, unis et persévérants dans l'effort;

4^o Le Conseil — réaffirmant son opinion sur l'intérêt essentiel que présente pour l'alliance la mise en vigueur de la C.E.D. — s'est félicité des ratifications intervenues depuis la dernière session ministérielle qui rapprochent l'entrée en vigueur du traité. Le Conseil a également exprimé sa satisfaction à l'égard des mesures de portée exceptionnelle prises par les gouvernements du Royaume-Uni et des Etats-Unis concernant leur coopération avec la C.E.D., qui assurent ainsi l'association durable et étroite des Etats-Unis et du Royaume-Uni à la défense du continent européen;

5^o Comme suite à la déclaration faite récemment par le gouvernement soviétique au sujet de sa zone d'occupation en Allemagne le conseil prend acte avec approbation du fait que les gouvernements membres de l'organisation n'ont pas l'intention de reconnaître la souveraineté de la prétendue République démocratique allemande ni de traiter les autorités allemandes de cette zone comme un gouvernement. Il a décidé que les représentants permanents rédigeront une résolution en ce sens;

6^o Le Conseil, en vue de favoriser le développement de consultations politiques au sein du

Conseil, a adopté sur ce sujet une résolution qui fera l'objet d'une communication séparée;

7^o Le conseil a rendu hommage à la vaillance des forces de l'Union française qui se battent en Indochine. Il a exprimé l'espoir que la conférence de Genève donnera des résultats positifs.

La résolution plus haut mentionnée sur les consultations politiques est ainsi rédigée :

Le Conseil de l'Atlantique nord, considérant les obligations assumées par les Etats parties au traité de l'Atlantique nord, reconnaissant :

A. - Que la sécurité et l'unité de la Communauté atlantique dépendent non seulement de mesures de défense collective, mais aussi de la coordination des politiques étrangères de ses membres;

B. - Que les développements de la situation internationale intéressent chacune des parties;

Réaffirme les vues émises par le comité de la Communauté de l'Atlantique nord et approuvées lors de la huitième session du Conseil à Rome.

Décide que le Conseil devra servir, chaque fois qu'il conviendra, à des échanges de vues sur les questions politiques d'intérêt commun;

Recommande :

A. - Que tous les gouvernements membres ne perdent jamais de vue qu'il est souhaitable de porter à l'attention du Conseil des informations sur les développements de politique internationale chaque fois qu'ils intéressent d'autres membres du Conseil ou l'organisation dans son ensemble;

B. - Que le Conseil permanent examine de temps à autre quel sujet précis pourrait donner lieu à une consultation politique au cours de l'une de ses réunions ultérieures, lorsque ses membres seront en mesure d'exposer les vues de leurs gouvernements sur ce sujet.



100 millions de dollars USA à la CECA

Le gouvernement des Etats-Unis a accordé un prêt de 100 millions de dollars à la Communauté européenne du charbon et de l'acier. L'accord a été paraphé le 23 avril à Washington par le sous-secrétaire d'Etat, M. Walter Bedell Smith, et M. Jean Monnet, président de la Haute Autorité.

A cette occasion M. Smith a déclaré que l'accord avait une signification historique et donnait la preuve complète de l'intérêt profond dont ont témoigné avec tant de constance le président et le Congrès des Etats-Unis à l'égard du mouvement vers l'unité de l'Europe.

M. Jean Monnet a déclaré de son côté:

« C'est le premier accord — je dirai même traité — signé entre le gouvernement des Etats-Unis et l'Europe unie.

« Nous ne limitons pas cette grande entreprise aux six pays qui en sont actuellement membres, mais, en fait, tout pays européen qui accepte les principes, les règles et les institutions démocratiques de la Communauté peut se joindre à nous. »

Le prêt, a déclaré en conclusion M. Jean Monnet, « témoigne du crédit établi de la Haute Autorité et de la détermination du gouvernement des Etats-Unis à continuer de soutenir les efforts que nous poursuivons pour construire une Europe solide et unie, si essentielle à la préservation de la paix ».

Après avoir remarqué que la Communauté et le gouvernement des Etats-Unis continueront à discuter pour mettre au point des « moyens nouveaux » destinés à stimuler à l'avenir les investissements privés dans l'industrie européenne du charbon et de l'acier, il a ajouté:

« Nous pouvons aider dans le cadre de nos efforts le marché des capitaux qui existe à peine, ce qui gêne considérablement

Association Grande-Bretagne-Pool ?

Le gouvernement britannique a publié le 3 mai un Livre blanc qui contient les lettres échangées entre lui et M. Jean Monnet au sujet des relations entre la Grande-Bretagne et la Communauté européenne du charbon et de l'acier.

Le président de la Haute Autorité avait écrit le 24 décembre 1953 au gouvernement anglais. Il lui proposait:

1) Une association du marché de la Communauté et du marché britannique afin de réduire ou d'éliminer les mesures restrictives qui s'opposent à la circulation du charbon et de l'acier. Les marchés ainsi associés seraient soumis à certaines règles établies sous forme d'engagements réciproques;

2) Une procédure d'action commune allant de l'échange d'informations à des décisions concertées;

3) Des organismes mixtes pour préparer l'action commune et prendre les décisions. Il pourrait être créé notamment un conseil de l'association composé de trois membres de la Haute Autorité et de trois représentants de la Grande-Bretagne.

En réponse, M. Cecil Weir, représentant britannique à Luxembourg, a invité M. Jean Monnet à venir à Londres discuter pour savoir quelle forme précise pouvait prendre l'association future.

le développement de l'Europe. Avec ce prêt nous arrivons à la fin du plan Marshall et nous nous orientons vers une période non plus de dons, mais de prêts de la part des Etats-Unis. »

Le prêt portera intérêt à 3 7/8 % et il sera remboursable en vingt-cinq ans. Le remboursement ne commencera que dans trois ans. Il sera comptabilisé par l'Export-Import Bank. Il sera prélevé sur les fonds disponibles de l'administration des opérations à l'étranger pour 1953-1954. Il est consenti en dollars, mais le gouvernement américain se réserve le droit d'en fournir une partie en devises européennes. Il est garanti par les revenus annuels de la CECA.

Un communiqué du département d'Etat précise que les fonds seront utilisés par la Haute Autorité pour accorder des prêts aux entreprises qui dépendent de la Communauté afin de les aider:

1° A développer les installations existantes pour la production de charbon, de coke et de minéral de fer;

2° A procurer de nouveaux

logements pour les mineurs; 3° A construire et à moderniser les stations d'énergie électrique à l'emplacement même des mines pour faciliter l'utilisation économique des charbons de basse qualité.

Le communiqué ajoute que le gouvernement des Etats-Unis a saisi l'occasion des négociations pour avertir la Haute Autorité qu'il est actuellement en consultations avec certains des membres de la Communauté pour faire disparaître les restrictions de contingentement qui continuent de frapper les charbons américains. Les représentants de la Haute Autorité ont assuré les Etats-Unis que la Communauté du charbon et de l'acier s'est engagée à maintenir à un niveau élevé le commerce du charbon et de l'acier avec le reste du monde, et que la disparition des restrictions de contingentement qui frappent les importations de charbons n'est en aucune façon exclue par les clauses du traité établissant la Communauté du charbon et de l'acier ».

Rapport optimiste de l' O. E. C. E.

Sur l'initiative du comité économique de l'O.E.C.E. un groupe d'experts se réunit à fréquence irrégulière pour « prendre le pouls » de l'Europe. Des personnalités de premier plan participent à ces travaux, dont le professeur *Tinbergen* pour les Pays-Bas, M. *Emminger* pour l'Allemagne, M. *Jacoby*, conseiller économique du président Eisenhower, représentant les Etats-Unis, MM. *Delouvrier* et *Gruson* pour la France.

Le rapport qu'ils viennent de mettre au point a été présenté aux ministres de l'O.E.C.E. lors de la session qui s'est ouverte le 5 mai au château de la Muette. Il ne dépasse pas quatre pages, mais donne un aperçu nettement optimiste sur le développement de l'économie européenne.

Il constate d'abord que la production industrielle dans l'ouest de l'Europe a suivi un rythme d'accroissement plus rapide que celui qui était prévu. On note en effet une augmentation de cette production de 7 % pour le premier trimestre de l'année 1954 par rapport au premier trimestre 1953.

L'Allemagne aurait cessé d'être la nation dont le rythme de développement est le plus rapide, et serait dépassée maintenant par l'Italie et par la Hollande.

Les experts remarquent d'autre part que la récession américaine n'a pas été aussi sévère qu'on ne l'avait craint, et qu'en tout cas l'Europe n'a subi aucun contre-coup de la phase de « réadaptation » de l'économie américaine.

Les réserves d'or et de dollars de l'Europe ont augmenté en 1953 de 2 milliards 200 millions de dollars. Fait curieux, c'est à peu près le chiffre des dépenses américaines en Europe (« off shore », forces militaires stationnées, touristes, etc.), qui s'élève en 1953 à 2 milliards 250 millions de dollars.

La mort de Léon Jouhaux

Alors qu'il venait d'être réélu à la présidence du Conseil Economique Européen. M. Léon Jouhaux est mort subitement le 28 avril.

« Avec lui, a déclaré M. Joseph Laniel, Président du Conseil français, le syndicalisme mondial perd une de ses plus nobles figures. Un grand syndicaliste des temps modernes, toujours demeuré fidèle à lui-même, voilà ce que, toute sa vie, ne cessa d'être Léon Jouhaux ».

En octobre 1945, Léon Jouhaux est élu vice-président de la nouvelle fédération syndicale mondiale, puis est nommé délégué à l'O.N.U. Il entre bientôt en conflit avec la majorité des dirigeants de la C.G.T., reprochant à ses camarades de lier leurs intérêts syndicaux à ceux du parti communiste. Le 19 décembre 1947, la tendance Force Ouvrière invite les militants à constituer une nouvelle centrale syndicale qui prend le nom de la C.G.T.-Force Ouvrière. M. Léon Jouhaux en devient le président.

Il est élu le 16 avril 1947 président du Conseil national économique; officier de la Légion d'honneur, titulaire de la rosette de la Résistance, il obtint en 1951 le Prix Nobel de la Paix.

Le « Bulletin Européen » exprime ses condoléances pour la disparition de l'éminent homme politique dont il eut l'occasion d'apprécier l'activité à la conférence sociale de Rome en 1952

Le suffrage universel pour la C.E.C.A. et la C.E.D.

Aux termes d'un communiqué publié le 7 mai par le ministère des Affaires étrangères :

« Un accord de principe a été réalisé entre les ministres des affaires étrangères des six gouvernements signataires des traités du 18 avril 1951 et du 27 mai 1952 en vue de renforcer le contrôle démocratique sur les Communautés européennes existantes eu en voie de création.

» Lorsque tous les Parlements intéressés se seront prononcés sur la ratification du traité instituant la Communauté européenne de défense et aussitôt après le dépôt du dernier in-

strument de ratification les six gouvernements, en application de l'article 21 du traité du 18 avril 1951, prendront les dispositions nécessaires pour substituer à l'assemblée actuelle une assemblée élue au suffrage universel direct, devant laquelle seront responsables la Haute Autorité de la Communauté charbon-acier et le commissariat de la Communauté européenne de défense.

» Ces dispositions seront soumises, compte tenu des règles constitutionnelles nationales, au vote des Parlements des Etats signataires. »

Il est entendu que cette décision n'entraîne aucune modification aux traités conclus et ratifiés par un certain nombre des Etats signataires. Elle ne comporte aucune extension des compétences telles qu'elles sont fixées par ces traités. Elle ne préjuge en rien la suite des négociations entreprises en vue de l'institution d'une communauté politique européenne.



Les Polonais à Montecassino

Le 19 mai, une émouvante cérémonie a eu lieu au cimetière polonais de Montecassino, là où il y a dix ans, les troupes polonaises du général Anders se battirent héroïquement et remportèrent la victoire.

Le général Anders qui était présent a affirmé dans son discours qu'il était convaincu que la Pologne retrouvera son indépendance et que tous les Polonais vivant dans les Pays libres célébraient cet anniversaire comme le symbole de leur fraternité d'armes avec l'Occident.

C'est en mai 1944 que le Second Corps d'Expédition polonais conquist les hauteurs stratégiques qui devaient assurer la victoire des alliés et la libération de Rome. Au cimetière polonais reposent 1200 soldats qui donnèrent leur vie pour la liberté.

Parmi les personnalités qui ont assisté à la cérémonie se trouvaient Mme Clara Boothe Luce, ambassadeur des Etats-Unis à Rome, M. Casimiro Papez ambassadeur de Pologne près le Saint-Siège, les représentants

des missions diplomatiques britannique et australienne à Rome, le général Urbano Broccoli, Mgr. Joseph Gawlina Archevêque titulaire de Madito et chapelain militaire polonais, M. le sénateur Pier Carlo Restagno maire de Cassino etc..

MESSAGES DE CHURCHILL ET EISENHOWER

M. Winston Churchill et le Président Eisenhower ont adressé pour la circonstance des messages au Corps d'Expédition polonais. M. Churchill rappelle que le succès final de la bataille a

été dû au courage des polonais et le Président Eisenhower affirme: « Aujourd'hui le peuple polonais doit de nouveau subir l'oppression et affronter l'épreuve avec le même héroïsme. Nous, Américains, sommes convaincus que ce courage et la foi dans la liberté ne seront pas inutiles et que la cause de la liberté et de la justice auront le dessus, comme il advint à Cassino, il y a dix ans. » D'autres messages ont été envoyés par le général Gruenther, le Ministre de la Défense britannique M. Alexander, le Maréchal Juin.

(Dans notre prochain numéro, le texte du discours prononcé par le général Anders à l'occasion du X^e anniversaire de la victoire de Montecassino)

UN MESSAGE D'EISENHOWER au peuple roumain

A l'occasion de la journée du 10 mai, fête de l'Indépendance du peuple roumain, le Président Eisenhower a envoyé le message suivant:

« Pour ce 10 mai 1954, je tiens à envoyer au peuple roumain un message d'amitié et d'espoir. Pour faire oublier au peuple roumain jusqu'à la connaissance de sa propre histoire, l'actuel régime despotique de Bucarest a effacé la journée du 10 mai du calendrier des fêtes nationales.

Le régime actuel a agi ainsi en pensant peut-être que l'élimination de cette fête traditionnelle servira à convaincre le peuple roumain qu'il doit accepter l'occupation étrangère.

Nous qui vivons dans un monde libre, nous savons que même effacé du calendrier officiel la journée du 10 mai continuera à vivre dans le cœur des Roumains qui attendent la restauration de la liberté dans leur Pays avec confiance et courage.

Le peuple américain consi-

dère avec une profonde compréhension les souffrances du peuple roumain, et suit avec intérêt ses luttes et ses espoirs.

L'an dernier, à la même date, j'ai rappelé au peuple roumain qu'un des points de notre programme politique est l'indépendance totale des nations de l'O. rient européen.

Aujourd'hui, je tiens à affirmer de nouveau, avec la plus profonde conviction, ce point de notre programme.

M. John Foster Dulles, Ministre des Affaires Etrangères des Etats-Unis a de son côté adressé un message de solidarité au peuple roumain, à l'occasion du 10 mai. Evoquant les événements fêtés par les Roumains, en cette circonstance, M. Dulles conclut:

« Je suis convaincu que la force de caractère et la persévérance dont le peuple roumain a donné la preuve au cours de son histoire, continueront à se manifester de telle sorte qu'il pourra reconquérir cette indépendance dont il a été à juste titre si fier par le passé ».

AU CONSEIL DE L'EUROPE

M. Guy Mollet Président de l'Assemblée

La session de l'Assemblée consultative a commencé le 20 mai par l'élection de son nouveau président. Après vérification des pouvoirs, M. Boggiano-Pico, doyen d'âge, annonça que deux candidatures avaient été déposées, celle de M. de Menton, président sortant, et celle de M. Guy Mollet.

Un premier tour de scrutin eut lieu, en attendant le résultat du dépouillement, M. Adenauer présenta à l'Assemblée un message spécial au nom du comité des ministres.

Le doyen d'âge annonça peu après que M. Guy Mollet obtenait cinquante-cinq voix contre quarante-deux à M. de Menton

LE LX^e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE L' A. J. P. B. E.

Le 30 avril la section Liégeoise de l'Association des Journalistes Périodiques Belges et Etrangers a fêté le 60^e anniversaire de sa fondation. Les journalistes belges, venus de tous les coins du Pays ont été reçus dans la matinée au Palais Provincial où M. A. Desguin, Président de l'Association, prononça le discours suivant:

Il y a 60 ans, votre distingué prédécesseur, Monsieur Pety de Thozée, recevait mon prédécesseur, le Bâtonnier Léon Théodor, à l'occasion de la fondation de l'Association des Journalistes Périodiques Belges et Etrangers.

Et, le Gouverneur de votre Province donnait au Président de notre Association, des encouragements et des promesses qui permettaient d'augurer une collaboration durable.

Ces encouragements et ces promesses, Monsieur Pety de Thozée les a tenus, tout comme ses successeurs, tout comme vous Monsieur le Gouverneur.

Notre Association se flatte, en effet, d'entretenir avec le gouvernement provincial, avec l'administration communale de Liège et avec les différents pouvoirs constitués, des relations qui sont empreintes d'une cordialité que rien n'a assombri depuis 1893.

Est-il besoin de vous dire, Monsieur le Gouverneur, que nous attachons à la sollicitude que les Liégeois nous témoignent une valeur particulière.

Particulière, peut-être, parce que le votre province, de votre Cité Ardente, se dégage un rayonnement d'intellectualité latin, qui trouve dans notre âme un irrésistible écho.

Si la province de Liège peut s'enorgueillir d'avoir vu naître sur son sol — glorieux sous tant d'aspects — des artistes qui ont enrichi le patrimoine culturel de notre pays, notre Association s'honore, elle, de les avoir comptés ou de les compter pour la plupart parmi ses membres.

Parce que la presse périodique, loin de vouloir concurrencer la presse quotidienne, dont je salue, ici, la présence de plusieurs représentants, touche à toutes les manifestations de l'esprit.

Qu'il s'agisse de littérature, de peinture, de sculpture, de musique, de sciences, de technique, notre Association groupe des journalistes qui, chacun dans sa spécialisation, mettent leur plume au service de la diffusion de toutes les manifestations de la pensée humaine.

Et, c'est là, Monsieur le Gouverneur, que notre collaboration a pendant plus d'un demi-siècle, été fructueuse. Elle le sera, j'en suis persuadé, davantage dans l'avenir car l'Association des Journalistes Périodiques Belges et Etrangers sait qu'elle peut compter sur votre appui, comme sur celui de tous les Liégeois.

Croyez que de notre côté, notre Premier Vice-Président, l'Avocat Général Jean Constant, et notre Administrateur, l'Ingénieur René Blockouse qui nous représentent tous deux à Liège, continueront à s'employer pour que se ratifient et se développent les relations harmonieuses que nous entretenons.

Je vous disais en commençant ce bref propos. Monsieur le Gouverneur, qu'il y a 60 années, votre distingué prédécesseur, Monsieur Pety de Thozée, recevait le mien, le Bâtonnier Léon Théodor.

Je tiens en terminant à formuler le vœu que dans 60 années, mon distingué successeur — pour autant que la distinction survive aux implacables attaques du matérialisme — connaisse, en recontraçant le Gouverneur de la province Liège, la même fierté que celle que j'éprouve, Monsieur, à rendre un hommage de gratitude à l'aimable compréhension que vous manifestez à l'égard de notre Groupement.

Les journalistes se rendirent ensuite à la Foire internationale de Liège où un banquet leur était offert. Dans la soirée un raout offert par l'Association aux plus hautes personnalités du monde politique, judiciaire, industriel, sportif, avait lieu au Jardin d'Acclimatation où MM. Desguin, Constant et René Blockouse, administrateur délégué de la section liégeoise de l'A.J.P.B.E., surent créer une ambiance cordiale et réconfortante.

Un deuil pour l' A. J. P. B. E.

L'active Association des Journalistes Périodiques Belges et Etrangers (A.J.P.B.E.) vient de subir un deuil cruel en la personne de son Président d'Honneur, Julius Hoste, qui consacra sa vie à la défense de la culture et des droits du peuple flamand qu'il représentait dans ses mell-

leures et ses plus hautes vertus. Pour la perte de ce grand journaliste, ce « confrère probe, honnête et si affable, cet ami loyal » comme l'a défini M. Desguin, Président de l'A.J.P.B.E., le "Bulletin Européen" adresse à l'Association ses plus vives condoléances.

INFORMATIONS

P.H. Spaak aux Affaires Etrangères

En acceptant la charge de Ministre des Affaires Etrangères dans le gouvernement belge constitué par une coalition libérale et socialiste, Paul-Henri Spaak reprend un titre et des responsabilités qu'il affronta déjà pendant dix ans; mais aujourd'hui ce titre a d'autant plus d'importance et de signification qu'il fait de l'un de nos européens les plus convaincus et les plus ardents l'un des six ministres des affaires étrangères auxquels il incombe de porter à bon terme les travaux pour le Statut de la Communauté Européenne.

En présentant ses congratulations à Paul-Henri Spaak, le « Bulletin Européen » exprime l'espoir que la conviction et l'énergie du nouveau ministre des affaires étrangères de Belgique contribueront efficacement à mener à bien la tâche que le 10 août 1952 les six ministres avaient confiée à l'Assemblée ad hoc.

pas la possibilité de toucher directement tous les Membres de l'Enseignement. Ceux d'entre eux qui s'intéressent à cette initiative et seraient éventuellement disposés à donner leur signature pourront s'adresser à M. Robert Mangin, Professeur Agrégé au Lycée Chaptal, 107 rue Erlanger, Paris (XVIème), qui leur transmettra le texte de l'appel.

Le Maréchal Juin et l'O. T. A. N.

Le secrétariat général de l'O. T. A. N. a publié le 8 mai une mise au point où il affirme que l'« incident » Juin est clos.

La note du secrétariat déclare:

« Le Conseil atlantique a adopté une résolution à l'égard des déclarations publiques du maréchal Juin sur la C.E.D., qui étaient contraires aux vues souvent exposées par le Conseil atlantique. Cette résolution a été transmise au maréchal Juin et a été ensuite publiée.

« Le maréchal Juin, après avoir reçu la résolution du Conseil, a conservé ses fonctions. Ceci signifie que le maréchal ne fera rien désormais qui soit contraire à la politique et aux désirs de l'O.T.A.N.

« Le Conseil estime que, dans ces conditions, l'incident est clos ».

Transports aériens européens

La conférence sur la coordination des transports aériens européens a terminé ses travaux le 8 mai.

Un accord multilatéral, basé sur le principe d'une liberté complète dans le domaine aérien, était impossible à réaliser pour le moment. De même, l'idée de la création d'un pool des compagnies aériennes a dû être abandonnée.

La conférence s'est donc efforcée d'aboutir à des résultats plus modestes. Elle a adopté plusieurs propositions tendant à accroître le trafic aérien et à hâter la création d'entreprises. Elle a en outre décidé de créer une commission européenne permanente de l'aviation civile, qui sera chargée de la mise en pratique des propositions adoptées à Strasbourg.

Pour intensifier et améliorer le trafic aérien, la conférence a, d'autre part, préconisé le développement des échanges de routes aériennes, l'abolition des visas, la suppression de l'inspection des bagages au départ, l'exemption du contrôle sanitaire et une liberté plus complète pour les vols à caractère urgent ou humanitaire.

Les Universitaires et l'Europe

Des Universitaires appartenant aux trois degrés de l'Enseignement, lancèrent à leurs collègues un appel en faveur de la construction politique de l'Europe et de la ratification du Traité de Communauté de Défense.

Cet appel groupe déjà plus de 70 signatures parmi lesquelles, notamment, celles de MM. Emile Borel, Directeur Hro de l'Ecole Normale Supérieure, et André Lalonde, Professeur Hro. à la Sorbonne, Membres de l'Institut, etc.

Les organisateurs n'auront

bulletin européen

Fondateur : CONSTANTIN DRAGAN, Directeur responsable : GIORGIO DEL VECCHIO

Direction Rédaction Largo Chigi, 19 - ROMF

Tél. 61.260 - 689.570 - 62.578

ABONNEMENTS

Italie Lires 2000

Etranger Dollars 3, -

ABONNEMENTS D'HONNEUR - 5000

ABONNEMENT D'HONNEUR . 10. -

c/c postale Roma N. 1/16299

Edité par l'Agence de Presse Radio Europe
Registr. Trib. Rome No. 2840 du 15/2/1951

STUDIO TIPOGRAFICO B. S. - P. DEL POPOLO, 3 - ROMA

bulletin européen

TRIBUNE LIBRE DE L'EUROPEISME

R O M E

Fondé en 1950 par CONSTANTIN DRAGAN

ont collaboré...

Karl ARNOLD, Edward BEDDINGTON BEHRENS, Julien BENDA, Lodovico BENVENUTI, PAUL BONCOUR, Edouard BONNEFOUS, Hendrik BRUGMANS, Raoul BOSSY, Thomas W. BRADEN, Pietro CAMPILLI, René CASSIN, Elma DANGERFIELD, Michel DEBRE, Dino Del BO, Giorgio Del VECCHIO, L. DURAND REVILLE, Constantin DRAGAN, G. van ESBROECK, Enrico FALCK, Raymond FRANKLIN, Pierre FRIEDEN, Grégoire GAFENCO, Enzo GIACCHERO, Amedeo GIANNINI, Guido GONNELLA, W. A. 't HART, STEFANO JACINI, Jerzy JANKOWSKI, Jacques KAYSER, Pierre de LANUX, Lars J. LIND, Ivan Matteo LOMBARDO, C. LOVERA DI CASTIGLIONE, Eduard LUDWIG, Harold MACMILLAN, Alberto MARINELLI, Umberto MONICO, Albert MOUSSET, Roland MUESSER, Pier Fausto PALUMBO, Giovanni PERSICO, John POMIAN, Lucien RADOUX, Paul RAMADIER, Gonzague de REYNOLD, Jules ROMAINS, Joseph de ROOVER, A. G. SAMOY, Carlo SFORZA, André SIEGFRIED, Jacques TREMPONT, Pierre VINOT, Rivington R. WINANT.